

Razès

Bulletin municipal

Février 2024

Zone humide de la Roche



> Édito du Maire.....	Page 3
> Informations municipales.....	Pages 4 à 21
Conseil municipal.....	4
Budgets communaux 2023.....	5
Budgets Annexes.....	6
Tarifs communaux 2024.....	6 à 8
Dons et subventions 2023.....	8
Recensement de la population 2024.....	9
Environnement.....	10 et 11
Économies d'énergie et transition énergétique.....	12 et 13
Travaux.....	14 et 15
Culture et Animations.....	16 à 19
Cérémonies de commémorations.....	19
École.....	20
Solidarités.....	20
Vie économique locale.....	21
> Créations, reprises ou développements d'entreprises, ils s'expriment.....	Pages 22
Boucherie du Rivalier.....	22
Institut de beauté ELVY BEAUTY.....	22
> Vie associative.....	Pages 23 à 30
Sports :	
Association Sportive Gym Razès.....	23
Judo Club Chatelaud.....	24
Marche-pieds.....	24
ASPR.....	25
Association Pilates Razès.....	26
Association Tourn'Danse.....	26
Limousin Darts Club.....	27
Club de Viet Vo Dao Thanh Long Truong Son.....	27
Divers :	
Cotton patch.....	28
Les amis des chats.....	28
Ensemble pour les enfants de l'école de Razès.....	28
Canta'Razès.....	29
Amicale des anciens COGEMA de la Haute-Vienne.....	29
ALTESS 87.....	29
MAM la petite voie.....	30
> Les services pratiques.....	Pages 31 à 36
Moyens de communication.....	31
Bibliothèque municipale.....	32
FREDON.....	32 et 33
Association MAXIMUM.....	34
Mission Locale Rurale de la Haute-Vienne.....	35
FNATH - 87.....	36
Collecte des encombrants.....	36
> État Civil - 2023.....	Page 38 et 39
> Horaires d'ouverture de la Mairie et numéros utiles.....	Page 40



Édito du Maire



Madame, Monsieur,

L'année 2023 a été celle du lancement de nombreux projets qui guident le Conseil Municipal depuis le début de ce mandat. Pour n'en citer que quelques-uns : la rénovation thermique et énergétique des écoles a débuté. Projet phare du mandat, il doit permettre d'accueillir dans de meilleures conditions nos enfants tout en permettant une meilleure maîtrise de nos consommations énergétiques.

Pour la réalisation de projets, l'engagement des habitants est également important. Ainsi, les groupes de travail participatifs ont également débuté afin de rendre réel notre projet d'habitat inclusif pour offrir un lieu adapté et animé pour les personnes en perte d'autonomie mais aussi les familles monoparentales. Ce lieu devra plus largement être ouvert à l'ensemble des habitants permettant le lien intergénérationnel.

Toujours pour préparer l'avenir de la commune, nous avons consulté en fin d'année et nous travaillerons dans les prochains mois, avec les associations dans le cadre de la construction d'une halle de sport nécessaire à la poursuite de notre vie culturelle et sportive locale. Cet outil sera également à destination du public scolaire et permettra de désengorger notre salle polyvalente qui trouve aujourd'hui ses limites.

Enfin, la santé est un enjeu d'actualité et d'avenir. Le maintien et le développement de l'offre de soins sur notre territoire sont essentiels pour ne pas devenir un désert médical. Les enjeux sont forts et nous travaillons avec les professionnels de notre commune pour l'extension du cabinet médical actuel.

La vie économique permet d'accompagner le développement de nos territoires. Je suis reconnaissant envers les entrepreneurs déjà présents sur notre commune et ceux qui cette année nous ont rejoint. Ils ont permis ainsi le maintien de services présents comme la boucherie multiservices, ou ont apporté un plus pour la commune comme le salon d'esthétique. La Municipalité a un regard bienveillant pour ces entrepreneurs malgré les moyens limités qu'elle a pour les accompagner, et espère annoncer de nouvelles activités sur l'année 2024.

Nous avons également eu un secteur associatif renforcé avec l'implantation au sein de notre Maison des Associations des services d'aide à domicile de la Croix Rouge, avec la perspective de 18 emplois nouveaux sur la commune d'ici le début d'année 2024. Autre projet qui n'est pas passé inaperçu, l'acquisition d'une maison en cœur de bourg par l'association ERINA, afin de créer un centre de soin pour les petits mammifères de la faune sauvage. Ce projet qui répond à notre volonté de préserver la biodiversité sur notre territoire devrait ouvrir après plusieurs mois de travaux d'ici la fin d'année 2024.

Malgré la politique de l'Etat, qui réduit nos capacités à investir et assurer le fonctionnement des Communes, nous nous réinventons pour assurer nos services de proximité à la population.

L'ensemble de ces projets et bien d'autres démontrent que l'équipe Municipale œuvre et se projette pour les années à venir, tout en restant consciente des contraintes pour assurer l'équilibre de son budget.

Kevin GOUDARD,
Maire de Razès

> Informations municipales

Conseil municipal

Conseil municipal



Kevin GOUDARD
Maire
Conseiller communautaire suppléant



Laëtitia SOURY
1^{er} adjointe



Joseph NDJAP-TOUCK
2^e adjoint



Lise LE RUYET
3^e adjointe



Jean-Marc QUILLON
4^e adjoint



Jean-Marc LEGAY
Conseiller municipal délégué,
conseiller communautaire et Vice-Président
de la Communauté de Communes



Thierry BERGER
Conseiller municipal délégué



Michèle PERROT
Conseillère municipale
Conseillère communautaire



Alain BASTIER
Conseiller municipal



Jean-Baptiste BRIONNAUD
Conseiller municipal



Fanny FAURE
Conseillère municipale



Catherine POUTET
Conseillère municipale



Cyril POUYADE
Conseiller municipal



Margaret TOOLAN
Conseillère municipale



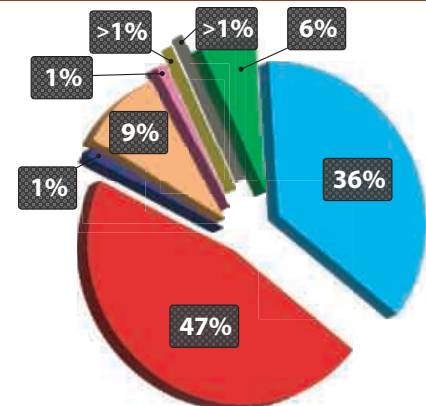
Geneviève VERGÉ BEAUDOU
Conseillère municipale



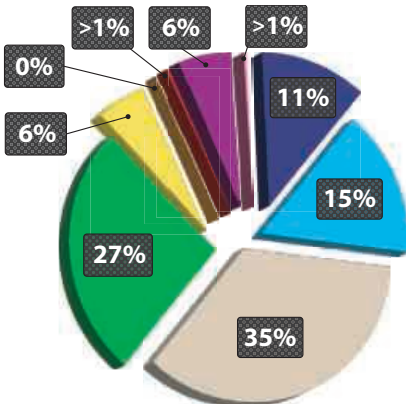
Budgets communaux 2023

Dépenses de fonctionnement

Charges à caractère général	409 465 €
Charges de personnel	527 300 €
Atténuation de produits	13 459 €
Autres charges de gestion courante	104 192 €
Charges financières	9 800 €
Charges exceptionnelles	500 €
Dotations, provisions semi-budgétaires	1 000 €
Virement à la section d'investissement	67 426 €
TOTAL	1 133 142 €



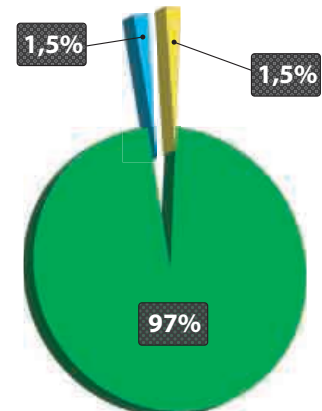
Recettes de fonctionnement



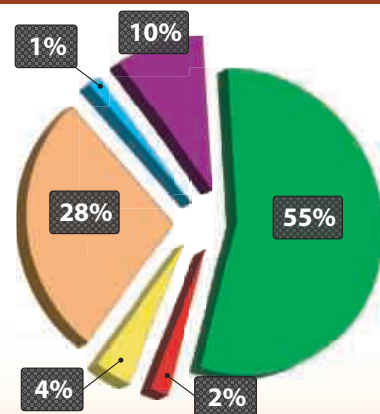
Atténuation de charges	5 000 €
Produits des services, domaine et ventes diverses	127 719 €
Impôts et taxes	173 444 €
Fiscalité locale	394 814 €
Dotations et participations	301 971 €
Autres produits de gestion courante	64 002 €
Produits financiers	15 €
Reprise amortissements	700 €
Résultat reporté	65 477 €
TOTAL	1 133 142 €

Dépenses d'investissement

Achat de terrains	0 €
Petits équipements	26 996 €
Travaux	1 545 699 €
Capital des emprunts	25 410 €
TOTAL	1 598 105 €



Recettes d'investissement



Subventions d'investissement	880 262 €
Dotations, fonds divers et réserves	31 930 €
Virement à la section de fonctionnement	63 426 €
Emprunts et dettes assimilés	445 839 €
Excédent d'investissement intérieur reporté	21 947 €
Affectation du résultat	154 701 €
TOTAL	1 598 105 €



Budgets Annexes

Budget Multiple Rural

	Section de fonctionnement	Section d'investissement
Dépenses	17 964 €	50 844 €
Recettes	17 964 €	50 844 €

Budget Cabinet Médical

	Section de fonctionnement	Section d'investissement
Dépenses	22 874 €	22 083 €
Recettes	22 874 €	22 083 €

Budget C.C.A.S.

	Section de fonctionnement
Dépenses	1 201 €
Recettes	1 201 €

Budget Les 3 Arches

	Section de fonctionnement	Section d'investissement
Dépenses	13 940 €	551 060 €
Recettes	13 940 €	551 060 €



Tarifs communaux 2024

Droits de place

Marchands ambulants de plein air (emplacement par demi-journée) :

- **1 €** le mètre linéaire
- forfait électricité de **12,50 €**

Cirques et spectacles extérieurs :

- **30 €** (emplacement limité à 2 jours)
- forfait électricité de **30 €** pour 220 V
- Pour 380 V, les intéressés devront s'adresser à EDF qui les facturera directement

Camions de démonstration et ventes autres que sur les marchés : 20 € l'emplacement par demi-journée

Terrasse non couverte : 4,10 € le m² par an

Terrasse couverte fermée démontable, activité continue et véranda : 27 € le m² par an

Salle polyvalente

Personnes privées de la Commune	Grande salle
Location de la salle pour vin d'honneur (3 heures maximum)	100,00 €
Location de la salle + le bar	230,00 €
Cuisine + vaisselle	100,00 €
Supplément pour chauffage	90,00 €
Sacs poubelles	45,20 €
Caution gestion des déchets	50,00 €
Caution salle	150,00 €
Frais d'annulation	150,00 €

Personnes privées hors de la Commune	Grande salle
Location de la salle pour vin d'honneur (3 heures maximum)	125,00 €
Location de la salle + le bar	410,00 €
Cuisine + vaisselle	165,00 €
Supplément pour chauffage par jour	100,00 €
Sacs poubelles	45,20 €
Caution gestion des déchets	50,00 €
Caution	200,00 €
Frais d'annulation	200,00 €

Location à titre commercial	Grande salle
Location de la salle pour vin d'honneur (3 heures maximum)	300,00 €
Location de la salle + le bar	600,00 €
Cuisine + vaisselle	300,00 €
Occupation 2 jours consécutifs	+ 50 %
Supplément pour chauffage par jour	130,00 €
Sacs poubelles	45,20 €
Caution gestion des déchets	50,00 €
Caution	600,00 €
Frais d'annulation	600,00 €

Associations de la commune et hors commune	Associations de la commune	Associations hors commune
Location de la salle + le bar	125,00 €	215,00 €
Cuisine + vaisselle	100,00 €	125,00 €
Occupation 2 jours consécutifs	+ 50%	+ 50%
Supplément pour chauffage par jour	80,00 €	100,00 €
Caution	125,00 €	150,00 €
Frais d'annulation	125,00 €	150,00 €

Les associations de la commune bénéficient de deux utilisations gratuites par an. Ces deux utilisations concernent : la grande salle, avec cuisine, vaisselle et chauffage. Elles sont valables toute l'année sauf jours fériés et jours de fête. En aucun cas elles ne peuvent être cédées ou échangées.

En outre, la salle des mariages est ouverte gratuitement à ces associations, mais uniquement pour réunions (assemblées générales et autres).

Les tarifs appliqués aux personnes privées de la commune sont exclusivement valables aux résidents de la commune qui devront fournir un justificatif de domicile.

Location chaises, bancs, plateaux et tréteaux

	Personnes privées de la commune	Personnes privées HORS de la commune	Association de la commune
Caution	20 €	40 €	Gratuit
Forfait pour location de matériel : plateaux 12 unités y compris tréteaux, assises (chaises et bancs) jusqu'à 20 places	20 €	40 €	Gratuit
Pour assises supplémentaires	0,60 € par chaise	1 € par chaise	Gratuit

Terrains et jardins

- Loyer des terrains.....115,00 €
- Loyer des jardins.....75,00 €
- Location des jardins derrière la mairie60,00 €

Taxes funéraires

- Ouverture de caveau110,00 €
- Ouverture de fosse160,00 €
- Exhumation (par cercueil).....110,00 €
- Location mensuelle du caveau provisoire60,00 €
(durée maximale 12 mois, tout mois commencé est dû.)

Cavernes, concessions et cases de columbarium

	Location 30 ans	Location 50 ans
Caverne 1m² (Prix du m ²)	110 €	160 €
Concession (Prix du m ²)	110 €	160 €
Columbarium (Prix de la case)	260 €	480 €

Tarifs du repas de la cantine scolaire et de la garderie – Année scolaire 2021/2022

• Garderie

	Forfait - matin	Forfait - soir
1 ^{er} enfant	1,70 €	1,70 €
2 ^e enfant	1,00€	1,00 €
3 ^e enfant	GRATUIT	GRATUIT

• Tarifs à la cantine scolaire • Le Conseil Municipal a décidé d'appliquer la tarification sociale « cantine à 1 € ».

Enfant	Quotient familial < 1000	Quotient familial ≥ 1000 et < 1800	Quotient familial ≥ 1800	Adulte
	0,95 €	3,00 €	3,20 €	7,40 €

Dons et subventions 2023

Attribution des subventions

Associations communales	Aide au fonctionnement	Encouragement aux projets	Total
ACCA Association des chasseurs	1 050 €	150 €	1 200 €
La Gaule Razelaude (pêche)	850 €	150 €	1 000 €
ASGR (Gym)	850 €	150 €	1 000 €
Tourn'Danse	750 €		750 €
Judo-Club - Antenne de Razès	850 €	150 €	1 000 €
ASR (Pétanque)	850 €	150 €	1 000 €
Les Marches Pieds de Razès	550 €	150 €	700 €
Viet Vo Dao	500 €		500 €
Ensemble pour les enfants de l'école de Razès	1 000 €		1 000 €
Altess	150 €		150 €
Association PILATES Razès	250 €	250 €	500 €*
Association d'Animations de Razès	500 €	250 €	750 €
Associations Protection Chats Errants	250 €		250 €
Association CANTA' Razès	400 €		400 €*
Cyclo Racing Club Limousin	207 €		207 €
La Limousine André Dufraisse	400 €		400 €
ASR Football	750 €	250 €	1 000 €
Associations DARTS'CLUB	250 €	250 €	500 €
Cotton Patch	600 €		600 €

*500 € attribués à l'association PILATES Razès dont 250 € déjà versés par délibération du 27/01/2023

*400 € attribués à l'association CANTA'RAZES dont 200 € déjà versés par délibération du 07/04/2023

Attribution des dons

Nom de l'association	Somme attribuée
Union fédérale Limousine anciens combattants	150 €
FNATH	110 €
Association d'entraide des pupilles de l'Etat	80 €
Secours catholique	80 €
Restos du cœur	80 €
Secours populaire	80 €
La ligue contre le cancer	60 €
Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples	60 €
Association des déportés, internés, résistants de la Haute-Vienne	60 €
Amicale des Pompiers	60 €
Le Fournil	60 €
Ax aides	80 €
Association départementale des lieutenants de l'ovellerie de la Haute-Vienne	50 €

Recensement de la population 2024

Cette année, La Commune de Razès réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution et ses besoins. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du 18 janvier 2024.

Comment ça se passe ?

Une lettre sera déposée dans votre boîte aux lettres. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira

une notice d'information soit dans votre boîte aux lettres soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous faire recenser. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se faire recenser en ligne est plus simple et plus rapide. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur.

Vous trouverez ci-dessous les photos des trois agents recenseurs recrutés par la Commune de Razès avec leurs noms et prénoms.



Marie-Laure
THIOLIERE

District 1



Sonia
BRIOULET

District 2



Elodie
PARDOUX

District 3

Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque Commune. Le recensement fournit également des statistiques sur la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, et les logements.

Les résultats du recensement sont essentiels. Ils permettent de :

1. Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : Plus la commune est peuplée, plus cette

dotation est importante ! Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer de la totalité de cette aide financière nécessaire à son fonctionnement.

2. Identifier les besoins en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structure sportives, etc.), de commerces, de logements...

Pour toute information concernant le recensement de notre Commune veuillez contacter :

La Mairie de Razès au 05 55 38 91 00

Collecte des emballages en porte à porte

La Communauté de Communes ELAN travaille actuellement à la mise en place d'un service de collecte des emballages en porte à porte afin de réduire les allers-retours de ses abonnés vers les éco-points. Les containers destinés à la collecte du verre, du papier et des textiles seront maintenus. Ce service supplémentaire sera testé par les communes volontaires à partir du 1er juillet 2024. La Commune de Razès ne participera pas à cette phase de mise au point.

Dans le cadre de cette expérimentation, ce nouveau service impliquera l'acquisition de bacs supplémentaires identifiés ainsi que la mise en place de tournées de collectes dédiées. Ces prestations entraîneront un surcoût de 21 euros.

Le dispositif sera ensuite étendu à l'ensemble des communes d'ELAN dans le courant de l'année 2025.



Service de broyage des végétaux

En 2023, la Municipalité a mis en place un service de broyage des végétaux réalisé par les agents des services techniques. Ce service a pour but de favoriser la lutte contre le brûlage des déchets verts mais également de favoriser la réutilisation dans les espaces verts en paillage.

Sur le même principe que la collecte des encombrants, il suffit de s'inscrire auprès des services de la Mairie pour en bénéficier.

Lors des dates prévues, les services techniques municipaux se déplaceront pour effectuer le broyage.

Les sections des végétaux ne devront pas excéder 10 cm de diamètre, être accessibles depuis la voie publique, dans des quantités raisonnables et sans corps étrangers (pierre, fer, plastique, ...).

Les services techniques municipaux se réservent le droit de ne pas réaliser la prestation si les conditions ne sont pas satisfaisantes. Les copeaux seront au choix : laissés sur place ou enlever par les employés municipaux.

Pour 2024, ce service de broyage sera réalisé les semaines suivantes :

- Semaine du 19 février 2024
- Semaine du 13 mai 2024
- Semaine du 16 septembre 2024
- Semaine du 18 novembre 2024

Lutte contre le frelon asiatique - FREDON



FREDON

En partenariat avec l'association FREDON, association à laquelle adhère la Commune depuis de nombreuses années, nous avons mené une action en 2023 de prévention contre la prolifération du frelon asiatique. Il était proposé la distribution de pièges à tous les habitants de la commune souhaitant participer, moyennant une participation de 5 euros et dans la limite de 2 pièges par foyer.

Le nombre de participants a été en deçà des attentes. Ainsi des pièges sont encore disponibles à la Mairie dans les mêmes conditions qu'en 2023 et dans la limite des stocks restant.

Plus largement, le FREDON met en œuvre de mesures de régulation des nuisibles (chenilles processionnaires, ragondins, ambrosie, ...). Les habitants de la commune peuvent bénéficier de campagnes de piégeage en contactant l'association au **05 55 04 64 06** ou sur le site internet <https://www.fredon.fr/nouvelle-aquitaine/>



Préservation des zones humides

Les zones humides sont des écosystèmes situés à l'interface entre les milieux terrestres et aquatiques et caractérisées par la présence d'eau plus ou moins continue, en surface ou à très faible profondeur dans le sol. Véritable support de biodiversité, elles accueillent une grande variété d'habitats naturels et d'espèces inféodées.

Les zones humides sont également des régulateurs des cours d'eau permettant de prévenir les risques

d'inondations et de restituer l'eau stockée pendant les périodes de sécheresse. La Commune de Razès dispose de zones humides qui sont protégées notamment le long du Ritord et a la volonté de préserver celles qui ne le seraient pas encore. Ainsi, le Conseil Municipal a décidé d'entreprendre les démarches pour maîtriser le foncier de ces zones. Une action est en cours sur La Roche avec une zone humide d'importance qui a été référencée.



Aménagement du vallon

Débuté en 2022, l'aménagement du Vallon situé en cœur de bourg a connu quelques aménagements complémentaires en 2023.

Ainsi, une dizaine de pommiers de variétés différentes a été plantée le long du chemin de randonnée traversant.

Lors de la fête de la nature, Les Marches Pieds ont nettoyé le lavoir en contre-bas, la rampe d'accès a été changée, et des plantes (azalées et rhododendrons) ont été plantées.

La Mairie a acquis cette année, pour l'euro symbolique la moitié de la Motte Castrale dite « Le Château » qui jouxte le

Vallon. L'idée est de protéger ce lieu inscrit aux Monuments Historiques.

Enfin, la Municipalité a commencé la mise en place d'un éco-pâturage pour assurer l'entretien du site grâce à l'aide de Bastien CAZIN, berger sur Razès. Une clôture fixe en ganivelle de châtaignier va être posée pendant l'hiver tout le long du vallon, tout en permettant l'accès des randonneurs et visiteurs.



Gestion du patrimoine forestier communal et sectional

A défaut de présence de commissions syndicales pour la gestion des biens de sections, c'est la Commune qui gère ces biens dans le cadre d'un plan de gestion pluriannuel contractualisé avec l'O.N.F. Celui en vigueur a été renouvelé en 2021 et peut être consulté par tous les habitants en Mairie ou transmis par mail sur simple demande.

Dans le cadre de ce programme, sur les biens de section de Malabard, une coupe rase a été réalisée en fin d'année 2022 équivalent à une surface de 4,01 ha. Ces bois en quantité faible et de mauvaise qualité ont servi de bois de chauffage principalement. Le plan de gestion sur ces parcelles a été mis en oeuvre avec la plantation en mélange au printemps

2023 du Chêne rouge d'Amérique, du chêne sessile et du Chêne Chevelu qui ne pourront pas être exploités avant un siècle. Le coût de plantation a été d'un montant maximum de 22 343 €. La Commune a obtenu une aide de l'Etat dans le cadre du plan de relance pour un montant de 14 181,36 €.

Les travaux prévus sur les biens de section de Charensannes en 2023, ont été reportés. En raison de la présence des canalisations d'eau potable à faible profondeur, une nouvelle piste doit être créée. Elle pourrait être subventionnée par la Région mais pour cela, il faut l'accord de propriétaires privés concernés. Les démarches vont être entreprises en début d'année 2024.



Économies d'énergie et transition énergétique

Extinction de l'éclairage public

Comme annoncé dans le précédent bulletin municipal, l'extinction de l'éclairage public a été mise en œuvre en 2023 sur la quasi-totalité de la commune. Dans un contexte de doublement du coût de l'électricité en 2022 par rapport à 2021, la mise en œuvre de l'extinction de l'éclairage public est devenue un enjeu fort.

Celle-ci a été progressive en raison de la difficulté d'approvisionnement en horloges astronomiques par l'entreprise ALLEZ missionnée par le S.E.H.V. (Syndicat d'Énergie de la Haute-Vienne).

Les travaux sont évalués à un montant global de 30 201 € H.T., subventionné pour un montant de 13 590 € par le SEHV. Sur le solde à la charge de la Commune, une aide auprès du Département a été accordée à hauteur de 40%.

La Place André Dufraisse et la Salle Polyvalente auront au terme des travaux, un système pilotable permettant de définir des horaires d'extinction différenciés notamment lorsque des manifestations seront organisées. Les modifications techniques ne seront pas réalisées avant la fin du premier semestre 2024, expliquant que certains secteurs du bourg sont encore illuminés toute la nuit.

Programme d'effacement et de sécurisation des réseaux électriques et de télécommunication Amélioration de l'éclairage public

Les travaux d'effacement des réseaux aériens permettent de renouveler et de sécuriser la distribution électrique basse tension. Le précédent Conseil Municipal avait débuté cette démarche avec la volonté également de sécuriser les réseaux de télécommunication et de d'améliorer l'efficacité énergétique de l'éclairage public.

La Commune a décidé sur proposition du S.E.H.V. de mener un programme sur les villages de Champour et La Rochette tout au long de l'année 2023. Ce programme consistait en la suppression des lignes électriques dénudées, d'améliorer l'éclairage public qui est maintenant équipé de LED et de supprimer tous les poteaux nombreux le long de la Départementale et dans le village. A cela s'est ajoutée la rénovation d'un transformateur qui avait connu une défaillance lors du réveillon de Noël 2022.

Ce programme est pris en charge par le Syndicat d'Énergie de la Haute-Vienne, et à hauteur de 3 423 € par le réseau

Orange. Le reste à charge pour la Commune est d'un montant de 44 109 €.

Les travaux de reprise de la voirie se dérouleront au printemps 2024.

Le Conseil Municipal a validé le même type d'opération pour les Villages de Charensannes, Fontheureux, Le Passin dans le cadre d'une nouvelle programmation du S.E.H.V. Les travaux semblables à ceux réalisés précédemment ont débuté au mois de décembre 2023 pour se poursuivre toute l'année 2024. Le S.E.H.V. prend à sa charge la totalité des travaux sur les réseaux électriques et de télécommunication. Le reste à charge pour la modernisation de l'éclairage public (L.E.D. et extinction) sera assuré par la Commune pour un montant de 51 745 €. Des demandes d'aides ont été déposées auprès du Département et de l'Etat (Fonds Vert).

Changement menuiseries Maison d'Assistantes Maternelles

La Commune est propriétaire du local qui héberge la Maison d'Assistantes Maternelles. Des infiltrations ont été signalées au niveau des menuiseries provoquant des courants d'air préjudiciables notamment en période de froid ou de pluie et des pertes d'énergie.

L'entreprise M.F.V. située à Chateauponsac, a procédé au changement de l'ensemble des menuiseries en fin

d'année 2023, pour un montant de 16 092 €. Une aide du Département a été reçue pour un montant de 2 415 €, une autre de l'Etat (D.E.T.R.) pour un montant de 4 270 €. La Caisse d'Allocation Familiale pour sa part, a pris en charge 60 % de la facture.

Projet de rénovation des écoles

Projet phare du mandat, entamé en 2020, les travaux de rénovation des écoles ont débuté au mois de juillet 2023 lors du début des vacances d'été.

Après les appels d'offres réalisés, le montant total a été réévalué à un million d'euros H.T. dans un contexte inflationniste important. Pour ne pas grever les finances de la Commune, la Municipalité a obtenu en 2023 un soutien plus important du Département (20 %) et le Fonds Vert de



l'Etat (200 K€). Ces subventions viennent en plus des fonds d'Etat déjà obtenus DETR (268 K€) et DSIL (155 K€). Un prêt bancaire de 330 K€ a été contracté auprès de la Caisse d'Epargne sur 20 ans. Enfin, la Commune devrait avoir le soutien de l'ADEME dont le montant reste à confirmer tout comme pour les Crédit d'Economie d'Energie (C.E.E.). Ces dossiers sont gérés par le SEHV.

Pour mémoire, ces travaux comprennent la réalisation d'une isolation thermique extérieur, le changement de toutes les menuiseries extérieure, la mise en œuvre d'une V.M.C. double flux, le remplacement de l'éclairage actuel par de l'éclairage L.E.D. La chaudière fioul de l'école élémentaire sera remplacée par une chaudière biomasse à granulés bois. Les façades côté cour de récréation seront en bardage bois réalisé par LES CHARPENTIERES LIMOUSINS. L'ensemble des entreprises retenues sont situées dans un rayon de 30 km autour de Razès remplissant la volonté de faire travailler les entreprises locales prioritairement (ADAM SA, VILLEMONTAIL, DE OLIVEIRA, AEL, LEMAIRE, TLB, ...).

Les équipes municipales sont également mises à contribution et la Municipalité tient à les remercier tout comme le personnel enseignant pour s'adapter aux contraintes des travaux.

A l'issue des travaux prévue au printemps 2024, nous ambitionnons des conditions de travail et d'accueil des enfants améliorées, des économies d'énergie importantes. Pour rappel, les bâtiments classés énergivores (étiquettes énergétiques F) devraient atteindre des niveaux de performance importants (étiquette A pour l'école du bas et étiquette B pour l'école du haut) expliquant le fort soutien des partenaires.

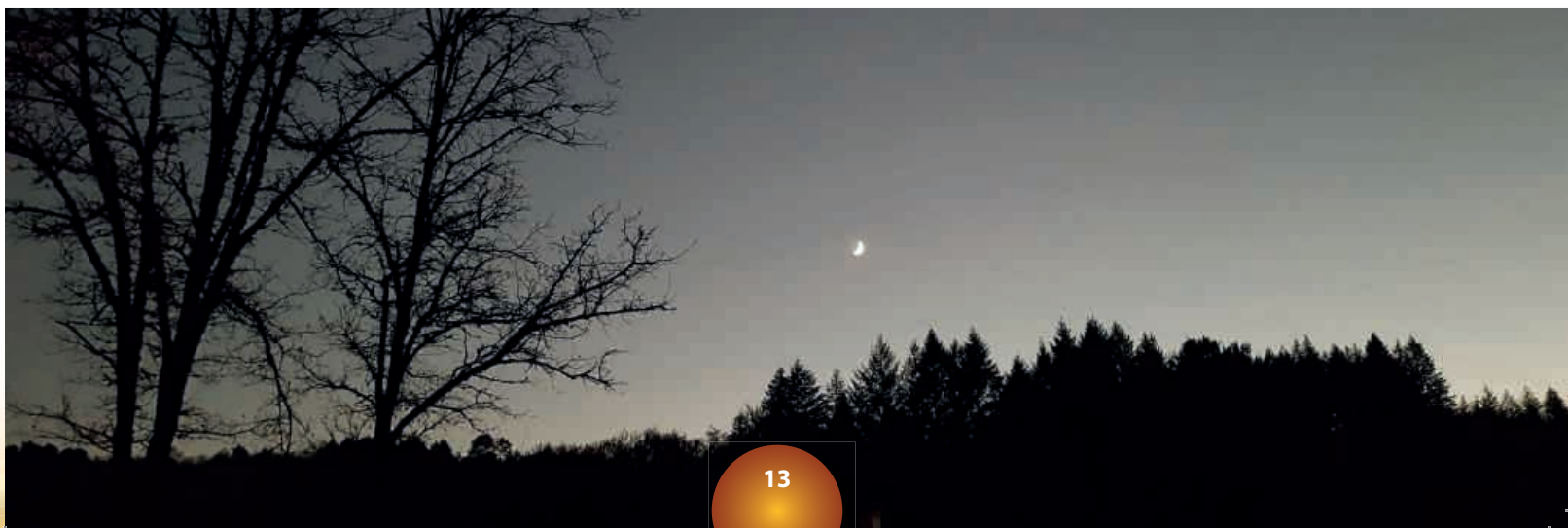
Tout ce travail est mené avec l'appui de l'entreprise de maîtrise d'oeuvre BEG-ESOP située à Limoges.



Remplacement de la porte de garage de la Maison des Associations

La Maison des Association qui a été récemment rénovée, présente un garage en sous-sol avec une porte qui était dans un état dégradé. Elle a été remplacée par une nouvelle porte sectionnelle électrique sécurisée et plus performante

d'un point de vue énergétique. Un éclairage extérieur a également été installé. Le coût de 2 220 euros a été pris en charge en totalité déduit de la franchise par l'assurance de la Commune.





Rénovation logements municipaux

Depuis 2023, l'intégralité des logements municipaux situés aux écoles ont obtenu l'agrément logement social. La Municipalité a décidé d'entamer des travaux de rénovation de ceux-ci datant des années 60's. Ainsi, un premier logement situé rue des écoles, a intégralement été refait en régie par les services techniques municipaux.

Tout l'intérieur a été refait intégralement (peinture, sol, plomberie, électricité salle de bain et cuisine) permettant de moderniser l'accueil d'un nouveau locataire qui en a pris possession au mois de novembre 2023. De manière parallèle, 3 logements sont concernés par le programme de rénovation énergétique et thermique. Ils ont été isolés par l'extérieur, le système de chauffage sera piloté individuellement et raccordé à la nouvelle chaudière biomasse. Les portes de garage vont également être changées.

Départ à la retraite

Arrivé le 1^{er} mars 1993 au sein des services techniques de la commune de Razès, et après une trentaine d'année de travail, au sein de ces mêmes services, M. Patrick AUBEAU a fait valoir en début d'année 2023, ses droits à la retraite.

Le Conseil Municipal tient à le remercier pour toutes ces années de travail et d'engagement pour notre commune et ses habitants et lui souhaite une très belle retraite.

Cession de terrain

Un terrain situé au Village du Ritord, d'une surface de près de 1 600 m² a été cédé à une habitante du village au prix de 19 centimes du m². Issu d'un bien de section du village de Silord, cette vente avait été validée par un vote favorable des sectionnaires. Ce terrain boisé était entretenu depuis des années par cette habitante.

Travaux sur les réseaux d'eaux pluviales et la voirie communale

Le SIVC (Syndicat Intercommunal de Voirie de la Région de Bessines) a réalisé plusieurs opérations pour l'entretien de la voirie communale en 2023. Ainsi, il a réalisé des travaux de reprise de la voirie rue de la Combe et rue de la Font du Chien. Dans cette rue, des saignées cimentées permettant l'évacuation des eaux pluviales ont été réalisées. Le coût des travaux a été de 7 255 €.

LE SIVC est également intervenu pour le fauchage préventif des accotements des routes communales et des chemins forestiers. Le coût a été d'un montant de 3 610 €. Ces travaux en compléments de ceux réalisés par les services techniques communaux ont pour but d'éviter les départs de feux de forêts en début de l'été à partir des abords des routes. Ils seront dorénavant exécutés tous les ans.

Lors du changement de la conduite d'alimentation en eau potable par le Syndicat Couze-Gartempe, dans la rue de la Côte, des problèmes d'évacuation des eaux pluviales se sont amplifiés. La Commune a débuté des travaux de reprise et d'amélioration des réseaux existants. Ces travaux qui ont débuté en 2022 devaient s'achever en 2023. Malheureusement la pluviométrie abondante sur les 2 derniers mois de l'année 2023 n'auront pas permis de les achever dans les temps. Ces travaux comprennent la matérialisation d'espaces de stationnement. En 2023, plus de 15 000 € de travaux auront été engagés dans cette rue.

Rues Saint Martial et du 11 Novembre 1918, l'entreprise TRAVAUX PUBLICS ET PARTICULIERS a mis en œuvre des caniveaux pour collecter les eaux pluviales qui s'accumulaient devant les habitations en contrebas pouvant menacer de rentrer à l'intérieur. Le coût supporté par la Commune diminué d'une aide de 40 % du Département a été de 4 216 €.

Rue de Limoges, une nouvelle habitation et la nouvelle pharmacie ont été construites en 2023. Des entrées charretières ont été réalisées par la société COLAS et le SIVC.

L'intégralité de la signalétique routière au sol a été reprise rues de la libération et de Limoges suite aux travaux de voirie réalisés en 2022 par le Département. La rue des écoles refaite par la Municipalité en 2022 a également été concernée. Les lignes séparatives des voies, les passages protégés et lignes de STOP ont intégralement été repris. Des nouveaux panneaux de signalisation ont été installés. La zone devant le Café LE RAZES est devenue une zone priorité aux piétons. Toute infraction est passible d'un retrait de 6 points sur le permis de conduire et d'une amende de 135 €.

La rue des écoles est limitée à une vitesse de 30 Km/heure et un marquage spécifique a été réalisé au sol. L'ensemble de ces travaux ont été exécutés par l'entreprise SIGNALISATIONS 87 pour un montant de 16 024 € avec une aide du Département de 30%.



Voirie transférée à la Communauté de Communes ELAN

La Communauté de Commune Elan exerce la compétence voirie pour 21 km de voies communales jugées d'intérêt communautaire, sur les 27 km que compte la commune de Razès.

En 2023 le chantier le plus important a été le traitement de la route d'Augères VC 8. Longue de 950 m elle a fait l'objet de travaux de renforcement et de revêtement sur la totalité de sa surface soit 3 850 m² pour un montant total de travaux de 15 000 € TTC.

Des travaux d'entretien courant ont été effectués, essentiellement des rebouchages de nids de poules ainsi

que des revêtements localisés sur la voirie intérieure de la zone artisanale et diverses voies communales. La VC 4 du Roudet a fait l'objet d'une intervention de calage des rives de chaussée.

Le montant total relatif aux travaux d'entretien s'élève à 10 600 € TTC.

Les travaux de réfection du pont du Roudet initialement prévus en 2023 seront réalisés en 2024 par l'entreprise SOTEC, qui à l'issue de la procédure d'appel d'offres, a été désignée titulaire du marché de réfection totale de l'ouvrage pour un montant de 77 450 € TTC.

Travaux assainissement

Depuis 2019 la compétence assainissement qui était exercée jusque là par la Commune, a été transférée à la Communauté de Communes ELAN.

Après les années COVID qui avaient contraint les collectivités à procéder à une hygiénisation des boues de station d'épuration nous sommes revenus en 2023 à un fonctionnement « normal » des installations publiques de traitement des eaux usées domestiques.

Évacuation des boues de la STEP du bourg	9 960,00 € TTC
Modernisation du dégrillage de la station du bourg	3 120,00 € TTC
Remplacements du dégrilleur et du système de chasse de la STEP de Silord	9 480,00 € TTC
Travaux divers (hydrocurage, produits pour step, etc)	4 440,00 € TTC
Consommation électrique des installations	7 140,00 € TTC
Entretien courant réalisé en régie	4 080,00 € TTC
TOTAL	38 220,00 € TTC

Le service d'assainissement non collectif a instruit et accompagné 9 installations appartenant à des particuliers.

Cimetière

Le cimetière a bénéficié de la rénovation de ses clôtures réalisée en régie par les services techniques municipaux.

En même temps une haie de charmes a été plantée afin de réaliser un cache-vue sur la zone artisanale qui en même temps ne peut être que bénéfique pour la biodiversité.

Suite à la demande d'habitants de la commune, un espace a été réservé pour accueillir dorénavant des cavurnes dans la partie contemporaine du cimetière. D'ici la fin du mandat, cette partie du cimetière verra les allées gravillonnées de manière identique au reste du cimetière.



Exposition FRAC-ARTOTHEQUE

L'esprit de Picabia est l'intitulé de l'exposition (peintures, dessins, photo-montages, sérigraphies et lithographies) qui s'est tenue du 19 septembre au 12 novembre, dans la salle des mariages de la mairie de Razès.

Dans le cadre de notre partenariat avec le FRAC - ARTOTHÈQUE Nouvelle-Aquitaine, et des missions de celui-ci, Collection en mouvement, les locaux de la mairie ont accueilli cette exposition de prestige qui a réuni les oeuvres de sept artistes de renommée internationale autour de la figure majeure de Francis Picabia.

Picabia fut un artiste phénoménal tant d'un point de vue stylistique que celui de ses nombreuses frasques et provocations. Allié à un humour ravageur, son goût pour les mots d'esprit a essaimé ce talent singulier/pluriel parmi de nombreux artistes de sa génération mais aussi dans les recherches et le travail d'artistes plus jeunes et plus contemporains.

C'était l'objectif de cette exposition de mettre en évidence l'héritage de l'artiste à travers les oeuvres de John Armleder, Nina Childress, Erik Dietman, Benjamin Hochart, Sigmar Polke, Roland Topor et Sarah Tritz.

L'inauguration de cette exposition a fait l'objet d'une présentation et d'une rencontre avec l'artiste Sarah Tritz qui a partagé simplement, avec le public, la manière dont elle envisageait cet héritage et les formes dont elle usait d'un point de vue plastique pour restituer celui-ci.

Cette séance s'est clôturée autour d'un verre et d'échanges plus informels avec l'artiste et le public.



Nina CHILDRESS
Barbu, octobre 2005
 Huile sur toile - 130 X 97 cm
 Adagp, Paris, 2023
 Collections Frac-Artothèque Nouvelle-Aquitaine.



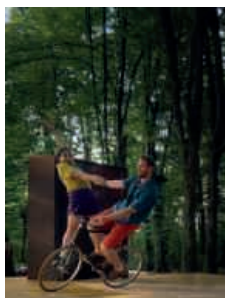
Sarah TRITZ
Portrait de l'artiste à travers Picabia, 2015
 Gouache et acrylique sur papier - 66 x 52 cm
 Adagp, Paris, 2003
 Crédit photographique : Frédérique Avril
 Collections Frac-Artothèque Nouvelle-Aquitaine.

Représentation Sirque de Nexon



Pour la troisième année consécutive, le 11 août, la commune a accueilli, sur la Place André Dufraisse, la Compagnie italienne Rasoterra, invitée par le Sirque de Nexon dans le cadre des spectacles Hors piste.

Ce duo acrobatique et clownesque a proposé un spectacle intitulé Hapiness, un spectacle instrument pour l'optimisme. Hapiness, a conduit les spectateurs à un moment de légèreté tout en posant l'attention sur comment s'amuser dans la vie. En partant de situations ordinaires et de sensations liées au bonheur, le duo nous a enchantés en les transcrivant en mouvements acrobatiques et comiques à l'aide d'accessoires et d'objets divers : vélo, tronçonneuse, jumelles... offrant ainsi une approche et un regard singulier sur la grande question du bonheur. Il est possible de traquer le bonheur toute une vie, sans jamais l'atteindre. Et pourtant il se trouve à portée de main.



Journée nature

La Journée nature du 23 septembre a été une grande réussite.

Le comité d'organisation et la municipalité ont réuni, sur la Place André Dufraisse, plusieurs associations dont les intérêts et les actions se concentrent sur les questions environnementales, biodiversité, préservation du patrimoine naturel et culturel de la Commune.

La veille, 22 septembre, les élèves des classes de CM1 et CM2 ont assisté, à la salle polyvalente, à une présentation audio-visuelle centrée sur le rôle actif des abeilles pour la pollinisation et celui des chauves-souris dont la présence, en favorisant le développement d'autres espèces est un bon indicateur de l'état de santé écologique d'un milieu. À partir d'un Quizz, remis aux élèves, en amont de la journée, ceux-ci ont pu partager leurs questionnements et leurs observations. Les jeunes élèves se sont montrés passionnés et n'ont pas hésité à solliciter les deux intervenants, Antoine Roche, chargé de mission Natura 2000 au GMHL et Pascal Le Bihanic, administrateur au GMHL, de nombreuses questions. Leur curiosité et la pertinence de leurs interrogations ont pu enrichir le versant pédagogique d'un moment libre et joyeux.



Dès la matinée du 23 septembre, plusieurs associations avaient installé leur stands et leurs kakémonos sur la Place, leurs représentants étant présents toute la journée afin d'expliquer les missions des uns et des autres et, surtout, de répondre à toutes les questions du public. Celui-ci a pu rencontrer la LPO, les chargés de mission du Conservatoire des Espaces Naturels Nouvelle-Aquitaine, les membres de l'association Erina, nouvellement installé à Razès, les responsables du GMHL, ainsi que La

Poste qui a mis en évidence son partenariat avec l'ONG Sea Cleaner.

Les Marches Pieds, association bien connue à Razès et dans la région, dont les membres sont venus nombreux, ont été particulièrement actifs et efficaces en intervenant sur deux sites précis :

- nettoyage et restauration de la pêcherie/lavoir dans le bas du vallon ;
- collecte de déchets sauvages, assurée par des enfants encadrés par des adultes, dans le chemin situé à l'arrière du bureau de poste.



Dans le même temps, le public a pu également participer à une balade naturaliste tout en découvrant le petit patrimoine et l'histoire de la motte castrale.

À partir de 14h, deux ateliers ont été ouverts aux enfants et aux adultes :

- La botanique allié à une découverte ludique et des réalisations in situ.
- Un atelier dessin.

À 15h, les personnes bénévoles de la bibliothèque municipale ont proposé des lectures de contes pour les tous petits, les moyens... et les plus grands !

En fin d'après-midi, les participants se sont regroupés à la mairie pour échanger autour de problématiques liées à la nature et la biodiversité de notre territoire. Monsieur Le Maire a introduit ce moment en exprimant ses vœux à réitérer ce type de manifestation et son attachement à ce type de questions insufflées par des actions identifiées. L'aménagement du vallon, au centre du bourg, la



conservation du petit patrimoine communal, les actions à poursuivre, à imaginer, à concrétiser...

Les initiateurs de la publication de l'Atlas de la biodiversité, effectué à La Celle-Dunoise ont partagé avec une grande générosité la mise en oeuvre de cette précieuse réalisation qui devrait servir d'exemple à toute commune engagée dans la préservation de la biodiversité de son territoire. Les échanges ont été solidaires et fructueux.

La Journée nature s'est avérée une vraie fête qui s'est clôturée par un bal traditionnel, dimanche 24 septembre. Le public nombreux a dansé en toute simplicité au son de polkas, sautières, etc. animées par l'ensemble musical et vocal, Roule et ferme derrière...



Nous remercions chaleureusement les associations : CEN, Erina, GMHL, LPO, Marches Pieds et tous leurs bras, La Poste & Sea Cleaner pour leur participation, les bénévoles

de la Bibliothèque Municipale, Anthony Macharinow des Jardins vivants et Sarah Tullot, artiste et créatrice de L'Ombelle, atelier du paysage, Dominique Guinot et Claude Landos, La Celle-Dunoise, Thomas Chiorozas pour le projet Aménagement du vallon, les membres du comité d'organisation de cette manifestation et tous les personnels municipaux ayant apporté leur aide et leur soutien.



Course La Limousine André Dufraisse

La célèbre course cyclo « La Limousine André Dufraisse » a traversé notre commune, le samedi 03 juin dernier. Les tracés élaborés en 2022 pour rendre hommage à André Dufraisse étaient repris cette année et le seront à nouveau le samedi 1er juin 2024 pour la prochaine édition. Les deux principaux parcours traversent Razès en passant devant la maison d'André Dufraisse située dans le village de Silord.

1500 participants se sont inscrits et ont parcouru notre campagne haute-viennoise.

Le ravitaillement se tenait à nouveau sous la Halle Place André Dufraisse en même temps que la tenue d'ateliers proposés par la Sécurité Routière.

La Municipalité remercie les organisateurs pour la qualité dans la tenue de l'évènement, ainsi que les signaleurs bénévoles qui ont assuré la sécurité sur nos routes.



Course la Razelaude André Dufraisse

Sur proposition de Michel BOUYER et Pierre CHOPINAUD, le CRC LIMOGES 87, a organisé le Dimanche 16 avril dernier une course cycliste en mémoire d'André Dufraisse baptisée LA RAZELAUDE ANDRE DUFRAISSE.

Avec un circuit exigeant de 6,1 km, ouvert aux coureurs Opens pour 12 tours, soit 73,2 km et Access pour 10 tours, soit 61 km, l'épreuve était inscrite au calendrier de la fédération française de cyclisme et du comité de la Nouvelle-Aquitaine. Le départ des coureurs a eu lieu sur la place André-Dufraisse à 15 heures avant de réaliser une boucle permettant de traverser les Villages du Roudet, La Roche, Champour, et de revenir par Razès-Bas. L'arrivée était située au niveau de la mairie.

Les coureurs et la météo favorable ont permis d'assister à une épreuve intéressante ouverte au grand public. Sans le soutien financier des entreprises de la commune, le budget n'aurait pas pu être bouclé et la municipalité les en remercie.

Rendez-vous l'année prochaine, le dimanche 28 avril 2024 pour la seconde édition.

Distinction

Institué par décret du 15 juin 1959, l'ordre du Mérite agricole est destiné à récompenser les personnes ayant rendu des services marquants à l'agriculture, soit dans l'exercice de la pratique agricole ou des industries qui s'y rattachent, soit dans les fonctions publiques ou par des travaux scientifiques ou des publications agricoles.

Lors de la Promotion du 14 juillet 2023, M. Jean-Marc Quillon a été élevé sur proposition du Maire et du Conseil Municipal de Razès, au rang d'Officier du Mérite Agricole par le Ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire M. Marc FESNEAU.

Cette distinction souligne des années d'engagement dans l'agriculture et la préservation de la ruralité. Engagement qu'il poursuit depuis 2020 au sein du Conseil Municipal de Razès en sa qualité d'Adjoint au Maire.

Cérémonies de commémorations

Comme chaque année un hommage solennel est rendu par la municipalité et les participants aux différentes commémorations, à toutes les victimes civiles et militaires de toutes les guerres.



Cérémonie du 19 mars : journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc

École

Après plusieurs années de suspension en lien avec la crise sanitaire COVID-19, la Municipalité a remis en place les Temps d'Activités Périscolaires (TAP) en proposant à nouveau des rencontres et des activités découvertes pour chaque classe à tour de rôle les mardi après-midi. L'objectif est de diversifier les offres culturelles et sportives, de sensibiliser les enfants à la richesse de leur environnement et à la nécessité de le protéger, de prendre conscience et de développer le respect de soi et d'autrui. Ainsi, les élèves se voient proposer des activités sportives, culturelles, d'éducation à l'environnement et au développement durable, d'éducation à la citoyenneté, de cuisine ... animées par des associations locales notamment. Afin de faire perdurer cette offre, la Commune vient de renouveler son Projet Educatif Territorial (PEDT) avec les services de l'Education Nationale.

Cette année encore, de nombreux projets ont été menés à l'école tout au long de 2022-2023 tels que la transhumance, des rencontres sportives, des spectacles, des visites culturelles, des séances de natation à la piscine du Lac,

des sorties au Moulin du Got, au labyrinthe de Guéret, à la Cité des Insectes de Nedde, au Lac de St Pardoux ... et même une sortie avec nuitées pour les plus grands dans le Lot. L'équipe municipale tient à soutenir tous ces projets et souhaite qu'ils puissent se renouveler. Pour cela, elle prend en charge le paiement des transports et de l'affiliation à l'USEP. Nous sommes donc ravis d'apprendre que déjà plusieurs projets sont en cours d'élaboration pour l'année scolaire 2023-2024 : des séances de natation, des séances d'escrime, un prêt de vélos, du théâtre avec Expression 7 et à nouveau une sortie avec nuitées, entre autre.

L'année dernière, les élèves de la classe de Madame Vergnaud-Coucaud avaient participé à l'élaboration du projet d'aménagement du vallon. C'est donc tout naturellement que cette collaboration s'est poursuivie et que les élèves ont planté les premiers pommiers au printemps. En 2024, de nouveaux arbres fruitiers devraient à nouveau être plantés. Les enfants seront bien entendus invités à participer.

Solidarités

Repas des aînés

Après plusieurs annulations successives en lien avec la crise sanitaire COVID 19, la Municipalité a décidé de réunir à nouveau nos aînés autour d'un repas à la Salle Polyvalente de Razès. Bien que ce repas représente un coût réel pour les communes, ce temps de rencontre, de partage et de cohésion ne pouvait pas disparaître sur Razès.

La participation forte et la convivialité développée ont permis de confirmer que les habitants étaient en attente de ce rendez-vous. Après un repas dressé par le gérant du restaurant Les 3 Arches, l'après-midi s'est poursuivie avec quelques pas de danse autour d'une musique entraînante laissant chacun la liberté de s'exprimer sur un parquet en bois récemment rénové et vitrifié.

En 2024, nous nous retrouverons le samedi 2 mars pour renouveler cette journée.



Projet d'habitat inclusif

Depuis le début du mandat, la Municipalité travaille sur un projet d'habitat inclusif. Derrière cette labellisation, se caractérise un habitat partagé par des personnes âgées suffisamment autonomes pour vivre en collectivité dans un lieu avec des studios privatifs mais une cuisine centrale

et des espaces conviviaux partagés (salon, bibliothèque, jardin...). Ce n'est pas un lieu médicalisé comme un EPHAD, mais les personnels soignants habituels (médecin, infirmier, ...), ou les aides ménagères peuvent intervenir directement chez la personne.

Ce lieu qui devrait se construire en face de la Place André DUFRAISSE, a pour vocation de proposer un habitat adapté avec un service d'animation et d'accompagnement dans les démarches du quotidien. En 2023, l'ODHAC s'est montrée intéressée pour mener le projet architectural et la gestion de l'établissement sera assurée par une association.

Dans le cahier des charges de ce type d'établissement, le projet doit être co-construit par les habitants. Ainsi, des ateliers se sont réunis chaque mois depuis septembre 2023 avec des personnes âgées intéressées pour construire le cahier des charges du lieu, les animations attendues, les règles de fonctionnement, ...

Le dynamisme apporté a pleinement voire dépassé les attentes de la Municipalité démontrant que ce projet fait sens pour notre commune. En 2024, les premières animations vont avoir lieu en attendant que le projet architectural soit validé pour lancer les demandes de financement en fin d'année auprès de nos partenaires.

Ainsi tous les premiers mardis du mois, à partir de février 2024, à 14h30 dans les locaux de la Mairie des activités pour nos seniors et plus largement toutes personnes souhaitant partager un temps convivial, de solidarité, d'échange seront proposées. Ateliers danse, jeux de société, cuisine, histoire, lecture, ... chaque fois une animation nouvelle aura lieu dans la salle des mariages autour d'un café à partager. La volonté collective d'ouverture pour tous a conduit le groupe de travail à prioriser la gratuité des ateliers.

Des ateliers à vocations éducatives, de prévention des risques et de perte d'autonomie seront également développés à des dates restant à finaliser. La Mairie communiquera sur le programme au fil de l'eau au moyen de ses outils de communication (application panneaupocket, facebook, panneau lumineux, affichage publique, site internet...).

Marie-Laure THIOLIERE, employée municipale qui gère l'agence postale communale sera l'interlocutrice privilégiée pour apporter les renseignements nécessaires au besoin.

Vie économique locale

Visite de la Sous-Préfète

Vendredi 20 octobre, Françoise Slinger Cecotti, sous-préfète nouvellement nommée à Bellac, est venue à Razès, en compagnie de la secrétaire générale de la sous-préfecture Amandine Burucoa. Reçues à la mairie, elles ont rencontré l'équipe municipale.

Après une entrée en matière et des présentations mutuelles, de nombreux sujets ont été abordés. Les projets municipaux élaborés ou en cours d'exécution ont été parcourus tels les programmes de rénovation énergétique des bâtiments communaux, les possibilités de suivi par l'état, le projet d'habitat inclusif, les installations sportives, le développement des énergies renouvelables, ...

La sous-préfète a donné quelques informations aux demandes des élus, notamment concernant la biodiversité. S'en est suivi la visite des entreprises telles qu'ACIL et la MAISON FEDON afin de faire découvrir les savoirs faire présents sur la commune.

La Croix Rouge

Peu avant l'été, la Mairie de Razès a été sollicitée par les services de la Croix Rouge pour regrouper les services d'Aide à Domicile gérés sur Ambazac et Chateauponsac, occupants de locaux ne répondant plus à leurs attentes. La Municipalité leur a proposé d'occuper moyennant un loyer une partie de la Maison des Associations venant d'être rénovée et aux normes en termes d'accessibilité.

Cette proposition a été retenue par la Direction de la Croix Rouge qui a transféré progressivement ses services pour aujourd'hui employer 18 personnes sur le site de Razès.

Cette implantation s'est réalisée en complémentarité sans déséquilibrer les services du cabinet d'infirmiers déjà présent sur la Commune et auquel la Municipalité a tenu à confirmer son attachement.

Déménagement de la pharmacie

A l'été 2023, la pharmacie de Razès a quitté ses locaux historiques en cœur de bourg pour s'implanter Rue de Limoges afin de bénéficier des atouts de cet axe très fréquenté. Construction menée par notre nouvelle pharmacienne dynamique, Mme Mathilde ORABONA, elle a mobilisé des entreprises locales pour un résultat de qualité avec des conditions de stationnement, d'accueil et de service optimales.

Cette pharmacie est un maillon essentiel de l'offre de santé présente sur la commune de Razès qui rayonne sur les communes limitrophes. La Municipalité se félicite de ce développement.



> Créations, reprises ou développements d'entreprises, ils s'expriment

Cette rubrique permet de communiquer sur la création, la reprise ou le développement des entreprises sur notre commune. Si vous avez un projet et souhaitez figurer dans le bulletin municipal ainsi que sur le site internet de la commune, vous pouvez vous renseigner auprès de la Mairie.

Boucherie du Rivalier



Ouverture 2023

23 rue de la libération, 87640 Razès
05 55 02 70 74

Mardi au vendredi

8h30 - 12h30 / 16h00 - 20h00

Samedi

8h30 - 12h30 / 16h00 - 19h00

Dimanche

8h30 - 12h30



Ouverture 2019

7 place des fosses, 87370 Bersac-sur-Rivalier
09 87 78 45 98

Mardi au vendredi

8h30 - 12h30 / 16h00 - 18h45

Samedi

8h30 - 12h30 + de juin à août : 16h00 - 19h00

Dimanche

8h30 - 12h30

Institut de beauté ELVY BEAUTY



Ouverture de l'institut de beauté, ElvyBeauty, sur la commune de Razès le 3 juillet 2023, au 25 rue de la Libération.

Margo, habitante de la commune de Châteauponsac, a décidé de s'implanter dans notre commune afin d'y ouvrir son commerce, un institut de beauté.

Venez pousser la porte de cet établissement pour découvrir un environnement propice à la détente.

Vous pourrez vous faire droloter en choisissant un soin du visage, des massages corporels, des épilations, des mises en beauté telles que les soins des ongles ou encore le maquillage.

Vous pourrez également y faire vos achats de produits de beauté dont vous aurez besoin, ou venir acheter des cartes cadeaux à offrir à vos proches. Margo sera là pour vous conseiller au mieux.

Soit d'apprendre et de proposer toujours plus à ses clientes, Margo a le plaisir de se former régulièrement sur les nouvelles technologies afin de répondre à vos attentes. Que vous soyez un homme, une femme, ou que ce soit pour vos parents ou vos adolescents, n'hésitez pas à venir découvrir ce commerce dans votre commune

C'est avec un immense plaisir que Margo vous recevra sur rendez-vous, du lundi au vendredi de 9h30 à 19h et le samedi de 9h30 à 14h.

Joignable au 05 87 19 51 16 ou sur Planity

Sports

L'Association Sportive Gym Razès, une asso dynamique !



L'Association Sportive Gym de Razès a pour but de faciliter l'accès à la pratique d'un sport en milieu rural dans le nord de la Haute-Vienne. Pari gagné puisque notre club de gym a vu son nombre d'adhérents augmenter considérablement à la dernière rentrée scolaire.

Les séances se font dans la bonne humeur, loin de l'idée de performance ou de compétition.

L'essentiel est que chacun se maintienne en forme, tout en créant des liens sociaux, quels que soient son âge ou sa condition physique.



Zumba

Lundi de 20h à 21h

Nelly partage sa passion pour la Zumba dans la bonne humeur. Apprenez des pas de danse sur de la musique latino ! La concentration et l'amusement permettent d'éliminer les tensions accumulées durant la journée.

Gym Bien-être

Mercredi de 9h30 à 10h30

« On n'est pas à la maison de retraite ! » tel a été la consigne donnée à Nelly pour son premier coaching ! Les cours de gym bien-être sont adaptés à toutes conditions physiques, ils restent néanmoins sportifs. Stretching, renforcement et mouvements d'équilibre : des séances complètes !



Fitness dynamique

Mardi de 19h45 à 20h45 / Jeudi de 20h à 21h

Avec Alex ou Guillaume, les cours de Fitness se font avec le sourire ! Des programmes particulièrement dynamiques pour travailler le cardio et le renforcement musculaire. Les mouvements sont pratiqués avec des accessoires tels que Steps, haltères, élastiques de Fitness...



Cours Enfant

Mercredi 15h - 16h : 3/6 ans
Mercredi 16h - 17h : 7/11 ans

Depuis la rentrée, Dylan dispense des cours de gym pour les enfants. Il fait travailler la coordination, le dépassement de soi, l'écoute du rythme de la musique... L'occasion pour les enfants de se dépenser avec plaisir et se faire des amis... Bref d'être bien dans leurs baskets !

REJOIGNEZ-NOUS !

Quelques places sont encore disponibles !
Séance d'essai gratuite

Plus d'info sur www.clubsport87.wixsite.com/gym-razes
ou au 06 99 63 37 80

Judo Club Chatelaud



L'année 2023 se termine sur de bonnes notes pour le Judo Club Chatelaud.

Le 20 octobre dernier, Gérard Bayle a eu l'honneur de remettre la cinquième ceinture noire du club en moins d'un an, à sa co-présidente Marie Moreau. Après plus de quinze ans au sein du club de Chateauponsac, sa récompense est arrivée après beaucoup de travail et de persévérance.

Le jeudi 16 novembre, le club a reçu le troisième prix des clubs les plus méritants de la Haute-Vienne. Sur plus de 1000 clubs dans le département, le JC Chatelaud est le seul club de judo à être récompensé cette année. Ce prix est une belle récompense pour tous les efforts fournis par le club, les bénévoles, les partenaires et par les communes qui hébergent nos 3 sections : Chateauponsac, Razès et Saint Léger la Montagne.

Le 25 novembre dernier le club a reçu une étape du tournoi régional benjamins où 116 judokas sont venus défendre les couleurs de leur club venus d'un peu partout dans la région Nouvelle Aquitaine !

En ce qui concerne la section de Razès l'année 2023 a été très fructueuse. Les judokas de tous âges ont obtenu de bons résultats en compétitions, quatre ceintures noires ont été remises et en ce début d'année sportive, la section est toujours aussi dynamique avec un maintien voir même une légère augmentation du nombre de licenciés.

Il n'est jamais trop tard pour faire des séances d'essais et nous serons ravis de vous accueillir !

En attendant, le club vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année !



Marche-pieds



En 2023, l'association les Marches-pieds a poursuivi ses activités habituelles de randonnée, avec près de 50 sorties pédestres et 85 séances de longe-côte (= marche aquatique). En

plus du traditionnel calendrier proposé à ses adhérents, l'association a participé, comme déjà depuis plusieurs années, à plusieurs événements récurrents comme Randonnez-vous en Haute-Vienne organisé par le Conseil départemental 87, la Rando France bleu à Vassivière, le Rando Challenge®, les balades solidaires de Groupama, la Côte de Porcelaine et Octobre rose avec la Ligue contre le Cancer. Les Marches-pieds étaient par ailleurs présents à la journée Nature organisée par la municipalité en septembre dernier (ramassage des déchets, remise en état et déchargement du lavoir).

Côté compétition, l'association était représentée au championnat régional de longe-côte qui s'est tenu à La Teste-de-Buch en mars dernier avec 8 participants. 250 compétiteurs et aucun des participants des Marches-pieds n'a fini dernier !

Parmi les faits marquants de l'année, on retiendra également la création d'une section « longe-côte santé » afin de permettre aux personnes convalescentes ou souffrants de pathologies (sous couvert d'une autorisation médicale) de pratiquer l'activité. Par ailleurs, l'association a été récompensée par le Trophée des clubs délivré par la Fédération Française de randonnée pédestre, pour son investissement dans le domaine de l'« Intégration, Cohésion sociale et Solidarité », en lien avec son partenariat étroit avec la Ligue contre le Cancer. Enfin, cette année encore, l'association a accueilli à 2 reprises quelques 260 jeunes dans le cadre du Service National Universel.



Pour finir, les Marches-pieds ont également assuré l'entretien du balisage des circuits de randonnée de la commune de Razès ainsi que d'autres itinéraires à la demande du Comité départemental de randonnée pédestre.

En 2024, l'association poursuivra ses différentes activités. Et comme tous les 2 ans, se tiendra le dimanche 2 juin le traditionnel rendez-vous gourmand : la rando-choco. Retenez la date, nous vous invitons à y participer !

N'hésitez pas à nous contacter pour tester toutes nos activités : [✉ marchespieds@gmail.com](mailto:marchespieds@gmail.com)



ASPR



Une saison exceptionnel pour la pétanque de Razès

Ce club, notre club l'ASPR prend de l'ampleur à travers le département.

En effet la saison 2023 fut une belle année pour notre club

Il ne fait aucun doute que nous sommes devenus un club

respectable et respecté sportivement parlant.

Inutile de cacher ma joie en tant que président, nous ne pouvons que nous féliciter de nos résultats, mais aussi de notre implication, notre assiduité, ainsi que de notre solidarité, sans oublier l'état d'esprit, primordial dans notre club aussi bien pour les concours officiels, que pour le championnat des clubs, les coupes de France, et de Haute-Vienne, ou enfin, les entrainement (qui sont à la fois la base et la clé de notre réussite).

L'année 2023 est une très belle réussite pour notre club qui compte 38 licenciés femmes, hommes et enfants. Nous évoluons lors des entrainements et des matchs au boudrome du Fraisse . J'en profite pour promouvoir ce sport et notre club, et j'invite toutes les personnes de notre village et des environs à découvrir la pétanque compétitions. N'hésitez SURTOUT pas à venir vers nous afin de découvrir notre club : vous serez le bienvenu.

Cette saison a été une très belle saison pour le club et nos joueurs qui ont su montrer leur combativité et défendre nos couleurs à travers le département.

Nous avons cette année 3 équipes de 10 joueurs chacune, et nous avons sans nul doute bien figuré dans tous les domaines, sportif et moral.

Bilan de la saison : CHAMPIONNAT DES CLUB 2023

- Equipe 1 termine 1^{ère} de sa poule et nous propulse dans l'Elite du département 87 en 1er division : un grand bravo !
- Equipe 2 termine 2^{ème} de sa poule, à 1 point seulement de la montée en 2^{ème} div montes. Bien dommage mais belle performance en espérant que ce sera pour cette nouvelle année.
- Equipe 3 termine 3^{ème} de sa poule : une équipe complètement remaniée, il faut continuer, nous sommes sur le bon chemin.
- A noter l'excellente performance de notre benjamin ENZO licencié chez nous pour son excellente première prestation au championnat départementale en tête à tête jeunes. 1^{er} de la compétition.

• OUI NOUS AVONS UN CHAMPION DEPARTEMENTAL A RAZES.

- Il a obtenu les félicitations du comité 87 mais également de l'ensemble des joueurs de Razès qui se sont cotisés et réunis pour lui faire un cadeau, afin de le récompenser de l'exploit. BRAVO ENZO, chapeau bas.
- Du coup sur l'année 2023 nous avons réalisé 6 sessions à l'initiation de la pétanque avec les enfants de l'école primaire de Razès qui ont découvert et adhéré à ce sport, c'est une très belle expérience pour nos jeunes, Ce qui me permet de dire que c'était une saison remarquable pour le club.

La route ne s'arrête pas ici, nous devons rester unis et solidaires afin de continuer à nous développer, à évoluer et à faire perdurer notre club.

Un grand merci à mon bureau, et particulièrement, aux membres actifs pour leur aide précieuse tout au long de la saison, notamment pour les différents travaux et entretiens. Je tiens à féliciter ces personnes de l'ombre qui travaillent ET donnent de leur temps. Leur autonomie et leur implication hors pair rendent tout cela possible, MERCI A EUX.

Un grand merci à SUPER U Ambazac pour sa solidarité.

En espérant que nos commerçants puissent nous rejoindre dans nos démarches et nos aventures en compétitions.

Le club est ouvert à tous si vous désirez découvrir la pétanque, n'hésitez pas à nous contacter au 06 62 60 35 81.

Vive la pétanque, vive l'ASPR.
Karim BENMENI



Association Pilates Razès

L'Association Pilates Razès (A.P.R.) a été créée le 22 septembre 2022 à l'initiative de 5 personnes. Le siège de l'association est domicilié à la Mairie, 1 Square Edgar Cruveilhier 87640 Razès.

Les cours ont débuté le 5 décembre 2022. De 10 adhérentes fin décembre, l'association en comptait 22 à la fin de la saison. Au mois de septembre 2023, elle s'étoffait de 25 adhérentes pour atteindre 35 adhérentes dès la fin du mois d'octobre. **Les membres du bureau saluent l'assiduité et la bonne humeur qui animent chaque cours complétées par la compétence et la bienveillance de l'animatrice. C'est vraiment dans cet esprit que l'association a été créée.**

La méthode Pilates a été inventée au début du XX^e siècle par Joseph Pilates mais ce n'est qu'en 1926 que celle-ci a réellement rencontré son public lorsque Joseph Pilates et son épouse Clara ont fondé le premier studio de Pilates à New-York.

Le Pilates est une méthode d'exercice qui se concentre sur le développement de la force, de la souplesse et de la coordination du corps, ainsi que sur l'amélioration de la



posture et de la respiration. Les exercices visent à renforcer les muscles profonds de l'abdomen, du dos et des fessiers, à maîtriser l'équilibre, en utilisant des mouvements contrôlés et précis.

Pourquoi pratiquer le Pilates ?

- travailler la souplesse des muscles et des articulations ;
- corriger les mauvaises postures (coordination, équilibre et alignement du corps) ;
- diminuer les douleurs dorsales ;
- faciliter l'élimination du stress.

Le Pilates se pratique au sol sur un tapis, parfois avec des accessoires divers (ballons, élastiques...).

La méthode reste douce et sollicite la concentration. Elle repose sur trois principes de base : justesse de la posture, respiration, gravité.

De fait, le corps sollicite continuellement son centre de gravité mais également la ceinture abdominale, du périnée jusqu'aux côtes flottantes, en passant par les obliques et les lombaires.

Chacun, à tout âge, peut trouver un bénéfice à la pratique du Pilates. En effet, la méthode s'adapte à toutes les morphologies mais aussi à toutes les pathologies.

Les cours ont lieu les lundis, de 18h45 à 19h45 à la salle polyvalente.

L'assemblée générale du 7 septembre 2023 a reconduit les membres du bureau de l'association dans leurs fonctions :

- *Présidente : Muriel Prou-Devorsines*
- *Secrétaire : Geneviève Vergé-Beaudou*
- *Trésorière : Michèle Lamargue-Legay*

Association Tourn'Danse

La danse en ligne ou line dance est pratiquée partout dans le monde surtout depuis les années 1990.

La line dance s'adresse à tous, quel que soit votre âge !

C'est une catégorie de danse pratiquée individuellement soit côte à côte, soit les uns derrière les autres, soit en deux lignes se faisant face.

Chaque chanson possède sa propre chorégraphie.

La madison en est l'illustration la plus connue.

Bienfaits de la danse :

- Favorise coordination, équilibre et souplesse
- Entretien la mémoire
- Peut améliorer l'humeur
- Excellent remède contre le stress

Si le concept vous satisfait et vous attire, nous serions ravis de vous accueillir tous les jeudis de 18h30 à 20h.

☎ 07 50 86 46 26



Limousin Darts Club



Le Limousin Darts club est le premier club de fléchettes traditionnel pointe acier créé le 23 juin 2022 en limousin sur la commune de Razès.

Le Limousin Darts Club est rattaché à la ligue Sud-ouest comité Aquitaine. Notre première rencontre championnat équipe a eu lieu à Casteljaloux (47) en 2022.

Le club a connu un succès la première année avec 45 adhérents dont 5 féminines et 2 enfants, et nous entamons cette deuxième année avec enthousiasme et bonne humeur.

Le club a deux équipes inscrites en championnat. La première rencontre a eu lieu à Chaniers (17), les deux équipes ont bien défendu les couleurs du club, l'une d'elle a même fini deuxième. La rencontre retour (et finale)

se déroulera chez nous le 17 décembre 2023 à la salle polyvalente de Razès.

6 joueurs du club ont aussi disputé l'open comité et ligue de Caussade (31) en ayant de bons résultats en double et une place en 1/4 de finale en individuel.

Le 10 et 11 Février 2024, le club organise l'open ligue et l'open comité à la salle polyvalente de Razès, cet open est ouvert à tous (n'hésitez pas à venir en tant que spectateurs ou en tant que joueurs amateurs ou d'un jour).

En outre, le club vous accueille tous les lundis et vendredis à partir de 18 heures à la maison des associations pour découvrir un sport convivial et passionnant.

Le président
Fabien Christophe

✉ contact.limousindartsclub@gmail.com
☎ 06 59 35 66 41

Club de Viet Vo Dao Thanh Long Trung Son



Présentation du club

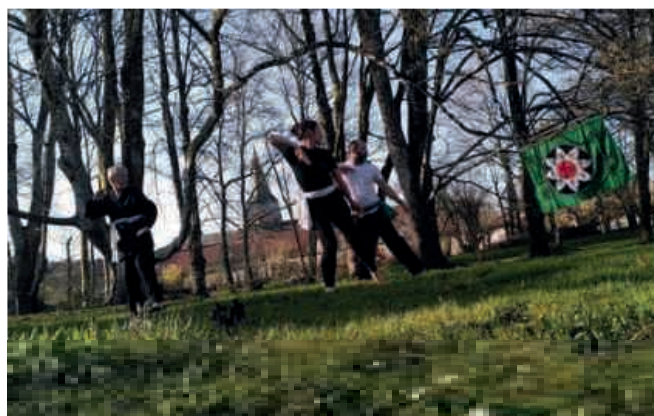
Le club a pour but de pratiquer le Viet Vo Dao, art martial traditionnel vietnamien qui inclut un travail énergétique de style Thanh Long appelé Khi Dao.

Activités du Club :

- Cours de Khi Dao travail de l'énergie et cours de respiration, équilibre, concentration en mouvement. A Razès à la salle polyvalente les mardis 18h30 - 19h45.
- Cours de Self-défense et techniques martiales. A Limoges au gymnase Jean Le Bail les lundis et mercredi 18h30 - 20h00.
- Participations aux stages de perfectionnement nationaux sont proposés chaque mois.
- Participations aux stages interclubs régionaux sont également organisés.
- Participations à des compétitions et des événements comme les Forums des Associations.

Les nouveaux élèves peuvent venir essayer gratuitement en s'inscrivant au 07 87 19 08 04 tout au long de l'année.

Les cours de Khi Dao ont lieu chaque mardi de 18h30 à 19h45 à la salle Polyvalente de Razès. Les beaux jours les cours peuvent avoir lieu à l'extérieur, dans un jardin ou au bord du lac.



Un cours de Khi Dao à Razès dans un beau jardin dès l'arrivée des beaux jours.

Nouvelles du club

Au cours de l'année 2023 les élèves du club ont participé à de nombreux événements : stages et compétitions.



Compétition techniques et combats

1 coupe club et 3 médailles remportées par le club pour les épreuves techniques et les combats lors de la coupe de France Thanh Long en Juin 2023.

Compétition interdisciplines semi et full contact

Première participation de Damien à une compétition interdisciplines de semi et full-contact lors de l'Open interdiscipline à Cerizay en Mai 2023.



Participation à un stage national Armes & Qu'en. Guillaume travaille les couteaux papillons.

De nombreux stages interclubs ont lieu notamment à Razès en Janvier 2020, à Limoges en Décembre 2022, à Balzac Janvier 2023 ...



Programme 2024

Les cours, les stages et les compétitions se poursuivent en 2024. Notre club prévoit d'accueillir les clubs de Nouvelle Aquitaine à nouveau en Razès lors d'un interclubs 2024.

Cotton patch



En cette fin d'année, le Cotton Patch a proposé sa nouvelle exposition intitulée « Au Fil du Temps » Malgré un temps maussade, les patcheuses de la région sont venues nombreuses admirer notre travail qui a été grandement apprécié. 2024 est l'année des 30 ans du Cotton Patch et à cette occasion, une journée de l'amitié est en projet.

Les amis des chats

L'association Protection des chats errants de Razès a vu le jour en avril 2023.

Nous sommes principalement là, pour prendre soin des chats errants sur notre commune et sur le lac de Saint-Pardoux. Nourrissage, mise en place d'abris, soins, stérilisations sont nos principales interventions. Les sauvetages font aussi partie de nos interventions et sortir les chatons nés dans la rue pour les placer sous contrat associatif. Nous faisons également des vides greniers grâce aux dons des gens entre autre pour récolter les fonds qui nous servent à pallier aux dépenses de tout cela.

Des tirelires au profit de nos chats sont dans divers commerces de notre commune. L'association accepte les dons d'articles pour ses vides greniers ainsi que les dons de nourriture. Suivez notre page Facebook « Protection des chats errants de Razès » vous y retrouverez toutes nos actualités ainsi que nos adoptions.

Mme Aurore Pouyade, présidente de l'association Protection des chats errants de Razès.

📍 lesamisdeschats-chateauponsac.jimdo.com

✉ lesamisdeschats87@orange.fr

☎ 06 85 56 42 42

Ensemble pour les enfants de l'école de Razès



3ER est une association réunissant et ouverte à tous les parents d'élèves de l'école de Razès.

L'association a pour but de créer du lien au sein de notre communauté, d'animer et de soutenir l'école dans ses projets grâce à des événements extrascolaires pour nos enfants.

L'association est constituée de parents d'élèves bénévoles qui donnent de leur temps, de leur énergie pour organiser des manifestations et des ventes destinées à soutenir les actions des enseignants mais aussi aider à financer différents une aide au financement de la classe découverte des élèves de CM2.

A chaque début d'année, un appel est passé auprès des parents qui désirent simplement investir un peu de temps ou bien devenir membre/adhérent de l'association. Ainsi tous les parents d'élèves qui le souhaitent peuvent adhérer à l'association. Une assemblée générale des adhérents est réunie en septembre. C'est un moment important car il

permet de désigner le bureau, de faire un bilan de l'année écoulée et de faire une première présentation des projets à venir : fête de Noël, vente de chocolats, vente de sapins, fête de l'école...

Tout au long de l'année, de nouvelles réunions seront organisées afin d'affiner, de préparer chaque projet. Elles aussi sont l'occasion d'y présenter ses idées et ses suggestions, dans une ambiance conviviale.

En parallèle, chaque parent peut donner de son temps lors des manifestations au gré de ses envies et de ses disponibilités afin d'aider à leurs réalisations : organisation, tenue de stand, vente, animation... Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues !

Partenaires de l'école, nous sommes à l'écoute des parents. N'hésitez pas à nous contacter à la sortie de l'école, par Facebook ou courriel à association3er@gmail.com.

Faire vivre l'association, c'est faire vivre notre école de Razès !

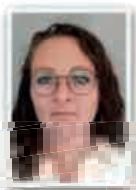


Guillaume MOUSNIER



Président

Fanny FAURE



Présidente Adjointe

Violaine TRAVERSIN



Secrétaire

Ludovic BARGUE



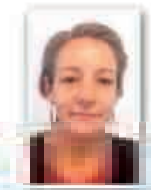
Secrétaire Adjoint

Yoann TRAVERSIN



Tésorier

Sonia BRIOULET



Tésorière Adjointe

Canta'Razès

La chorale Canta' Razès a repris ses activités de répétitions hebdomadaires qui ont lieu tous les jeudis à 18h30 à la Mairie.

Notre première année s'est achevée par un concert en l'église de Razès le jeudi 29 Juin qui a réuni plus de 200 personnes sous la conduite de Josué Gabriel Miranda, choriste et chef de chœur professionnel. Josh nous a accompagné durant cette première année avec un sens aigu de la pédagogie adaptée à tous, en nous transmettant le plaisir d'interpréter des œuvres variées plutôt classiques et adaptées au chant à 4 voix.

Josh ayant souhaité poursuivre une carrière de soliste ténor sur Paris, nous avons fait appel à une autre choriste de l'opéra de Limoges : Natalia Kraviets.

Natalia dispose d'une longue expérience de cheffe de chœur dans plusieurs chorales de Limoges. Elle est formée en qualité de cheffe de chœur, de Professeur de solfège et d'histoire de la musique.

Canta'Razès reste ouverte à toute personne désireuse de pratiquer le chant choral, que l'on ait ou pas de connaissances musicales.

N'hésitez pas à venir nous retrouver pour échanger ou assister à une de nos répétitions avant de vous engager.

S'il fallait vous convaincre des bienfaits du chant choral, nous relayons ici le témoignage d'un de nos choristes diffusé lors de notre concert :

« Le chant choral a été pour moi un défi personnel pour oser m'exprimer. C'est aussi une formidable aventure humaine de partage au sein du groupe et de plaisir. »



Amicale des anciens COGEMA de la Haute-Vienne

Nous finissons 2023 avec 157 adhérents.

La participation à nos festivités a été plus active cette année.

La Ste Barbe a connu un grand succès étant donné que l'Amicale fêtait ses 50 ans.

En effet, c'est en 1973 qu'elle a vu le jour, et si elle a perduré, c'est grâce à tous les bénévoles qui se sont succédés au fil des années, donnant sans compter de leur temps et de leur amitié.

Nous les en remercions très chaleureusement.

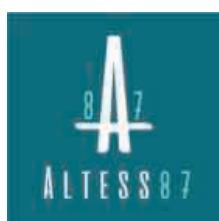
Nous proposons, pour 2024 les mêmes festivités qu'en 2023, c'est à dire :

- en avril l'Assemblée Générale
- en juin le Cochon grillé/frites avec concours de pétanque
- en décembre la Sainte Barbe

Nous accueillons toujours avec grand plaisir de nouveaux membres anciens COGEMA/AREVA-SIMO.

Patricia BEJAS - secrétaire de la collégiale

ALTESS 87



Encore des éoliennes autour du lac

L'avis de la préfecture est rendu : il y aura encore une centrale éolienne visible à l'est du Lac de Saint-Pardoux, malgré notre opposition, les contributions à l'enquête publique.

Qu'en sera-t'il de la centrale éolienne de Chatenet-Colon, visible depuis le bourg de Razès, des villages environnants, visible au nord-ouest du lac ? Serez-vous au rendez-vous pour arrêter la propagation irraisonnée de 250 machines de plus sur le nord de la Haute-Vienne ?

C'est à vous d'agir. L'association n'est là que pour vous donner des moyens.

Si comme nous, vous souhaitez préserver notre cadre de vie et notre patrimoine écologique ou si vous désirez simplement avoir des informations sur la réalité des éoliennes industrielles, devenez adhérent et contactez l'association : altes87@laposte.net

L'éolien une nuisance publique et un intérêt privé que pour les exploitants

L'énergie éolienne ne sert à rien en France et elle ne nous permettra pas de sortir du nucléaire mais au contraire

d'avoir à la fois le risque potentiel de l'atome ainsi que le quotidien de la vie rurale détruit par ces gigantesques machines réparties partout dans nos paysages. Par ailleurs, les éoliennes ne sont pas du tout écologiques et coûtent une fortune aux finances publiques puisque déjà plus de 120 Milliards d'Euros ont été distribués aux promoteurs éoliens.



Notre association

L'association ALTESS, créée en juin 2018 à Razès, lutte contre le développement anarchique des parcs éoliens - plus de 250 machines prévues sur nord de la Haute-Vienne - et veut protéger les espaces naturels, les paysages et le cadre de vie des habitants du Haut-Limousin de ce fléau industriel. Les actions menées par notre association visent à informer les habitants, à défendre le point de vue des opposants à de tels projets et à faire pression sur les élus pour qu'ils ne soient pas complices de cette escroquerie.

MAM la petite voie

Voici maintenant 6 ans que la mam de Razès a ouvert ses portes (3 sept 2018).

Six années où nous avons eu à cœur d'exercer notre métier avec simplicité et professionnalisme.

Six années où moult aventures humaines ont été vécues avec des liens forts qui se créent, une trentaine d'enfants accueillis à ce jour.

Les fins d'accueil donnent lieu à de fortes émotions (surtout à Dine), une fête au mois de Juin est organisée à cette occasion (avec mini spectacle et distribution du tee-shirt de la mam).

La venue du père Noël est organisée aussi pour le plus grand plaisir de nos tout petit.

Merci à vous, parents de nous permettre d'accompagner vos petits bouts sur...

...La petite voie....



Dine et Nanie



> Les services pratiques

Moyens de communication

Panneau Pocket



TÉLÉCHARGEZ GRATUITEMENT VOTRE APPLICATION PANNEAUPOCKET

Recevez les alertes et les informations de la commune en 4 CLICS

1

Ouvrez votre application Play Store, App Store ou AppGallery sur votre téléphone ou sur votre tablette ou scannez le QR Code



2

Tapez "PanneauPocket" dans la barre de recherche en haut de l'écran ou en bas à droite grâce à la loupe (selon les téléphones).

3

Le logo de PanneauPocket apparaît à côté de l'application PanneauPocket en tête de liste. Cliquez sur "Installer" ou "Obtenir".

4

Il ne vous reste plus qu'à cliquer sur le  à côté du nom de la commune. Vous recevrez les notifications de son actualité en temps réel.

Félicitations, vous venez d'installer PanneauPocket sur votre téléphone ou votre tablette ! L'application est sans publicité, gratuite et sans récolte de donnée personnelle.

Retrouvez également toutes les infos et alertes depuis un ordinateur sur app.panneaupocket.com

BONNE UTILISATION !

L'application est gratuite, si votre téléphone vous demande de rentrer une carte bleue, cliquez sur "passez cette étape".

Panneau lumineux



Facebook



Mairie de Razès

236 J'aime · 309 followers

Publications À propos Photos Vidéos





Bibliothèque municipale

La bibliothèque propose un large choix de documents pour les enfants comme pour les adultes : livres (romans, BD, documentaires, albums), DVD, CD. Le prêt de documents se fait sur inscription gratuite.

Le document que vous recherchez ne se trouve pas dans notre fonds ? Nous pouvons vous le procurer grâce à notre partenariat avec la bibliothèque départementale.

La bibliothèque vous propose également des moments conviviaux :

- Cercle de lecture mensuel : Vous avez aimé un livre ? Venez le partager !
- Café littéraire : les bénévoles de la bibliothèque vous propose leur coups de cœur. C'est l'occasion de découvrir de nouveaux auteurs et de dénicher quelques pépites littéraires.

De nouvelles animations sont également prévues courant 2024 pour les petits et les grands.

La bibliothèque vous accueille le :

- Mercredi 14h-17h
- Jeudi 10h-12h
- Samedi 10h-12h



Coordonnées :

📍 3, Place de l'ancien champ de foire

☎ 05 44 23 08 47

✉ bibliothequerazes@gmail.com



FREDON



SECTION DÉPARTEMENTALE DE L'OVS NOUVELLE-AQUITAINE

13 Rue Auguste Comte

CS 92092 - 87070 LIMOGES

Siret : 412 109 670 00031 Code APE : 7120 B

Tel : 05 55 04 64 06 - Fax : 05 55 04 64 12

Mail : fdgdon87@gmail.com

Votre collectivité adhère à la FREDON Haute Vienne, section départementale de l'organisme à vocation sanitaire (FREDON Nouvelle Aquitaine) agréée par l'état pour le suivi des plans de luttes collectifs pour la protection des cultures.

Elle est chargée de la gestion des dangers sanitaires, avec 3 axes majeurs : la surveillance, la prévention et les luttes contre les organismes nuisibles, elle apporte son expertise pour la reconnaissance de ces organismes et le choix des méthodes de luttes.

Ses techniciens vous accompagnent dans la mise en place d'actions de lutte collective :

- Piégeage (ragondins, corneilles noires, corbeaux freux, pigeons) mise à disposition de cages et pièges,
- Identification, formation et conseil de gestion sur les plantes exotiques envahissantes,
- Information et lutte sur les bios agresseurs (chenille processionnaire, cynips du châtaignier, ravageurs des végétaux).
- Frelon asiatique : contacter directement la FREDON Haute-Vienne.

Cette année encore, en fonction de vos besoins, des actions collectives seront organisées par la FREDON Haute-Vienne dans la commune.

Ambrosie à feuille d'armoise
(pollen très allergisant)



Eco pièges pour chenilles
processionnaires du pin



Concernant la régulation des populations de ragondin, de nombreux individus circulent le long de la Glane et impactent le milieu par des dégradations de berges et transmissions de maladies aux animaux d'élevage. Des ragondins ont été observés au niveau de l'étang communal, afin d'éviter une augmentation rapide de la population (un couple génère en deux ans 90 individus) une campagne de piégeage va être organisée sur la commune, les personnes intéressées peuvent s'inscrire au secrétariat de la mairie ou de la FREDON Haute Vienne au 05 55 04 64 06.



COLLECTIVITÉ, AGRICULTURE, ENVIRONNEMENT

AU SERVICE DU SANITAIRE VÉGÉTAL : DE LA SURVEILLANCE À L'ACTION

Votre collectivité adhère à FREDON Haute Vienne, Section Départementale de l'Organisme à Vocation Sanitaire (OVS FREDON Nouvelle Aquitaine) agréée par l'état pour le suivi des plans de luttes collectifs pour la protection des cultures.

La FREDON Haute-Vienne est chargée d'organiser :

- la surveillance,
- la prévention,
- lutte contre les organismes nuisibles aux végétaux et les dangers sanitaires, portant atteinte à la santé humaine, à la santé des végétaux, à la biodiversité et à l'environnement.

La FREDON vous accompagne pour vous apporter une sécurité sanitaire et une sérénité au quotidien.

« Collectivités, Agriculteurs, Particuliers, rejoignez la FREDON Haute-Vienne et adhérez à l'action sanitaire départementale »

La renouée asiatique

Origine

La renouée asiatique est une plante herbacées vivace, originaires de l'Asie Orientale. Elle a été introduite en Europe en 1852 (Bailey et Conolly, 2000) pour l'ornementation.

Habitat

On la retrouve essentiellement sur le bord des routes et sur les berges des cours d'eau.

Elle se développe par reproduction sexuée et dissémination des graines par le transport ou par l'eau.

Elle se multiplie aussi par fragmentation des tiges (tonte, broyage) et ou par fragmentation des rhizomes dit de surface (70 cm à 1 mètre de profondeur) lors de travaux.

Impact environnemental

Du fait de la croissance très rapide des tiges au printemps, jusqu'à 3 cm/jour, créant une canopée horizontale, continue et élevée (3 à 4 m au-dessus du sol), elles ont un impact majeur sur l'incidence lumineuse au niveau du sol empêchant la plupart des autres plantes de se régénérer.

Ces effets provoquent une diminution de la richesse spécifique végétale et animale

(Bímova et al. 2003, Maerz et al. 2005, Gerber et al. 2008) et des difficultés de régénération des ripisylves avec toutes les conséquences possibles sur les fonctions écosystémiques de celles-ci.

Gestion

- arrachage manuelle des jeunes plants
- coupe régulière des tiges adulte à l'aide du rotofil muni du disque (afin d'éviter de broyer les tiges et éviter la dissémination et la multiplication végétative)
- curage (ATTENTION au transport des terres contaminés !)

Pour ces trois moyens de luttes, il faudra prévoir un site pour le stockage des déchets (aire bétonnée) ou les laisser sur les sites déjà colonisés.

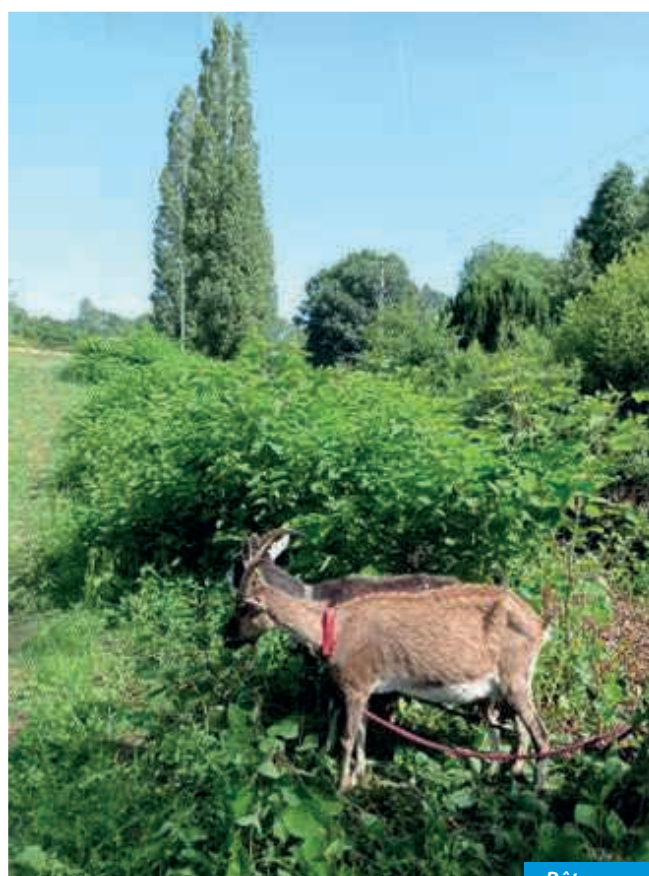
- passage de l'épaveuse sans activer le rotor sur des tiges adultes (on utilise alors le rouleau palpeur qui va venir écraser les tiges dréssées)
- pâturage des massifs par des chevaux ou par des ovins/caprins.
- utilisation de la lame ou disque sur le rotofil.



Coupe tige adulte



Curage



Pâturage



MAXIMUM
1 Les Masgrimauds
87160 MAILHAC SUR BENAIZE
Tel : 05 55 76 22 78
Mail : maximum87@orange.fr

La communauté de communes ELAN finance deux collectes d'encombrants dans l'année réalisées par l'association Maximum. Une seule collecte dans l'année est dédiée aux communes bénéficiant d'une déchèterie.

LES DECHETS ENCOMBRANTS, C'EST QUOI ?

Déchets provenant de l'activité domestique des ménages qui, en raison de leur nature ou de leur poids, ne peuvent être pris en compte par la collecte habituelle des OMA (Ordures ménagères ou assimilées) et nécessitant un mode de gestion particulier. Ils comprennent notamment les appareils électroménagers hors d'usage, la literie, le mobilier, les produits métalliques, divers objets en matières plastiques...

SONT EXCLUS DE LA COLLECTE :

- Les déchets verts
- Les gravats
- Les produits qui ont pour destination les ECO POINTS
- Les OMA (Ordures ménagères et assimilées)
- Les déchets dangereux des ménages qui ne peuvent pas être pris en compte lors de la collecte des encombrants sans créer de risques pour les personnes ou pour l'environnement. Ces déchets peuvent être explosifs, corrosifs, nocifs, toxiques, irritants, inflammables ou d'une façon générale dommageables pour l'environnement (exemples : produits chimiques, peintures, phytosanitaires, solvants...)
- Les huiles usagées
- Les pneus
- Les tôles en fibrociment
- Les bâches agricoles
- Les cuves à fioul d'une capacité supérieure à 700 litres
- Les poêles et bidons non vidés.

SERVICE RENDU

MAXIMUM, association agissant dans le domaine de l'insertion sociale par l'activité économique, s'engage à ramasser tous les encombrants des particuliers, à l'exclusion des professionnels et des personnes morales.

L'Association réalise une collecte du type « porte à porte » avec une inscription préalable auprès de la mairie sur liste nominative qui est envoyée à MAXIMUM au plus tard la veille de la collecte.

LE JOUR DE LA COLLECTE

Les agents de MAXIMUM n'entrent pas chez les personnes, les encombrants doivent être déposés sur le bord de la route selon les dates prédéfinies, avant 8 H, horaire de début de collecte.

Afin de faciliter le travail des collecteurs, il est demandé aux particuliers de trier les déchets déposés par type d'encombrant.

En cas **d'oubli d'inscription**, les encombrants ne seront pas collectés et **la collecte sera reportée à la prochaine date.**

Attention : les tas d'encombrants supérieurs à 4 m³ ne relèvent pas de la collecte d'encombrants, mais font l'objet d'une prestation de débarras de maison. Les personnes ne doivent pas s'inscrire à la mairie mais contacter MAXIMUM afin de fixer un rendez-vous pour voir les encombrants et établir un devis.

LE DEBARRAS DE LA CAVE AU GRENIER

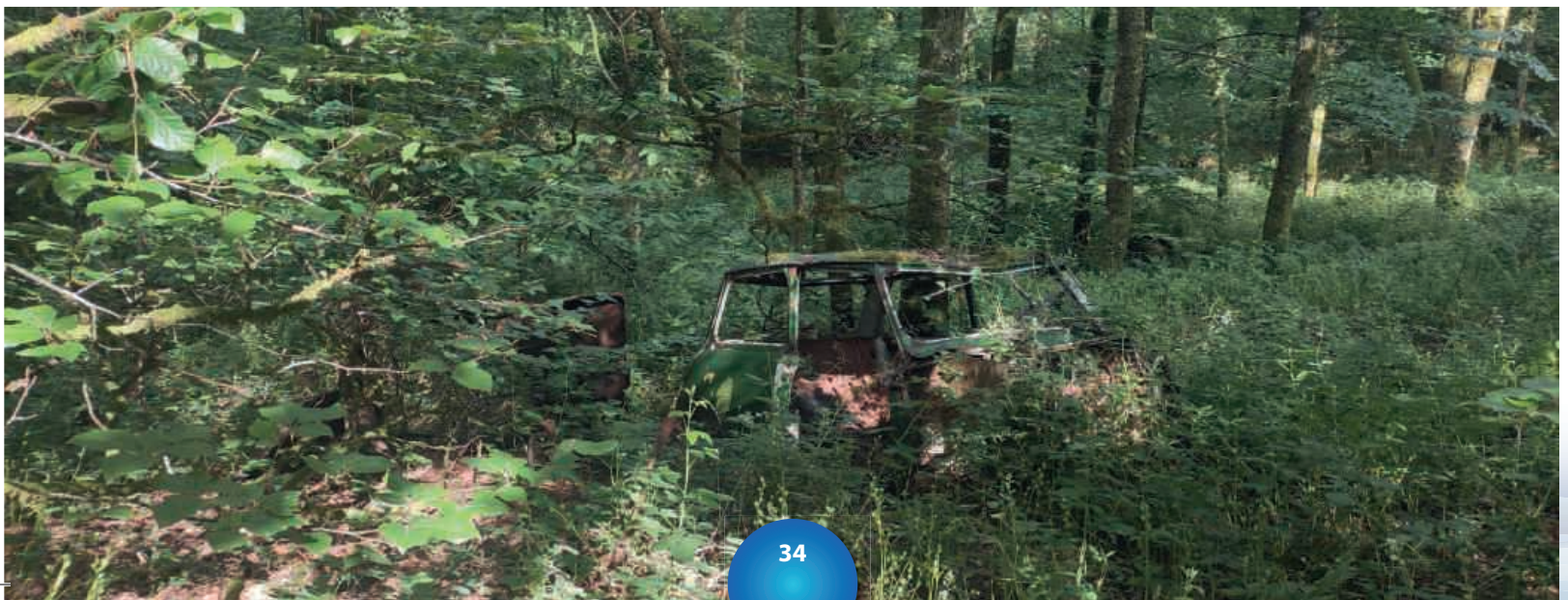
Afin de faciliter le nettoyage d'une maison ou d'un bâtiment, MAXIMUM réalise des débarras de la cave au grenier **sans écrémage.**

A la demande, nous nous rendons sur place pour réaliser une évaluation du coût du débarras.

Un devis est alors proposé avec photos.

Le montant de ce devis dépend du taux de réemploi des objets à débarrasser.

Après acceptation, une équipe de MAXIMUM vient débarrasser les divers encombrants définis dans le devis, à la date prévus avec le particulier.





Pour l'Emploi et l'Autonomie des Jeunes 16-25 ans

contact@mlr87.fr

<https://www.facebook.com/mlrhv87/>

<https://www.missionlocaleruralehautevienne.com/>



CONSEILS FORMATION PROJETS EMPLOI VIE QUOTIDIENNE

Vous avez moins de 26 ans ! Des solutions pour tous vos projets

VIE QUOTIDIENNE :

Permis de conduire, aide aux transports, locations de véhicules
Aides financières, démarches liées au logement,
Accès aux droits et à la santé,
Aide aux démarches administratives,
Sports loisirs et culture ...

ORIENTATION :

Découverte de secteurs et métiers,
Immersions en entreprises et visites d'entreprises...

FORMATION :

Droits à la formation,
Accès aux parcours de formation, financements ...

EMPLOI :

Techniques de recherche d'emploi,
Rencontres entreprises et employeurs,
Offres d'emploi et offres en alternance,
Parrainage, Contrat d'Engagement Jeune ...



ACCOMPAGNEMENT ET PARCOURS PERSONNALISE UN CONSEILLER REFERENT

Des solutions, une offre de services adaptée à vos besoins et à vos projets vous seront proposées.



Parmi ces propositions, le Contrat d'Engagement Jeune (CEJ) : Contrat de 6 mois et une allocation pour sécuriser vos démarches...

Proche de chez vous !

Mission Locale Rurale Haute-Vienne
05.55.70.45.74

4 antennes - 29 points d'accueil sur tout le département de la Haute-Vienne

(Hors agglomération de Limoges)

Une équipe de 34 professionnels et des services gratuits.





**ASSOCIATION
DES ACCIDENTÉS
DE LA VIE
de la HAUTE-VIENNE**

Section FNATH de BESSINES SUR GARTEMPE-CHATEAUPONSAC
Chez Monsieur Jean-Bernard COUEGNAS Président
7 Villarcoin
87250 SAINT PARDOUX
Tel : 05 55 76 58 10

La FNATH 87,
une association qui reçoit, écoute, conseille, accompagne et défend ses adhérents

La FNATH 87 est une association assurant la défense juridique individuelle de ses adhérents dans ses domaines de compétences (l'accident de travail, la maladie professionnelle, la maladie, la longue maladie, l'invalidité, le handicap, le droit du travail, le droit des assurances, les prestations familiales, l'assurance chômage, les accidents de la voie publique, les accidents domestiques, la retraite... quel que soit le régime social - salariés, exploitants agricoles, artisans, commerçants, employés des fonctions publiques...).

La valeur ajoutée de la FNATH 87 a toujours été d'assurer un service de proximité à ses adhérents.

Vous êtes victime d'un accident, vous êtes handicapé(e), malade ou invalide, la FNATH 87 est là pour faire valoir vos droits.

Créée en 1921 au niveau national, la FNATH, association des accidentés de la vie, reconnue d'utilité publique depuis 2005.

Au niveau départemental, la FNATH 87 œuvre depuis 1934, pour la défense de ses adhérents.

2 juristes vous reçoivent, vous écoutent, vous conseillent, vous accompagnent, vous défendent et entreprennent avec vous les démarches nécessaires afin de faire valoir vos droits.

Bénéficiez-vous bien de tous vos droits ?

Pour répondre à cette question, un entretien avec une juriste soit par téléphone, soit en présentiel ; pour ce faire, les personnes (adhérentes et non adhérentes) sont invitées à prendre rendez-vous au 05 55 34 48 97 du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h.

Pour contacter les bénévoles de la section FNATH 87 à BESSINES/GARTEMPE – CHÂTEAUPONSAC :

- Jean-Bernard COUEGNAS, président de la section au 05 55 76 58 10
- Stéphane BROUILLE, trésorier de la section au 06 89 57 35 37

A noter que suite au Congrès Départemental du 24 juin 2023, la FNATH 87 a changé de Président. C'est désormais Monique BOURDIER, nouvelle Présidente Départementale qui succède à Christian BLANCHET (qui ne souhaitait pas se représenter). La passation de pouvoir s'est effectuée dans la bonne humeur.



Pour tous renseignements, n'hésitez pas à contacter :

Le groupement départemental

au 05 55 34 48 97 ou sur fnath.87@orange.fr,

Les bénévoles de la section

Jean-Bernard COUEGNAS, président de la section – 05 55 76 58 10

Stéphane BROUILLE, trésorier de la section – 06 89 57 35 37



Collecte des encombrants

La Commune de Razès, aidée à hauteur de 30 % par la Communauté des Communes, organise la collecte des encombrants effectuée par l'association Maximum. Vous trouverez ci-dessous les dates de collecte des encombrants pour l'année 2024 :

- **Mercredi 3 janvier**
- **Lundi 11 mars**
- **Lundi 17 juin**
- **Lundi 5 août**
- **Lundi 7 octobre**
- **Jeudi 5 décembre**

Les inscriptions se font auprès de la mairie par téléphone au **05 55 38 91 00**
ou par mail à mairie.razes@wanadoo.fr

JEUX DE MOTS

Sudoku & Mots mêlés

T	I	N	A	L	P	A	Y	A	N	T	E	S	O
E	E	N	I	A	T	N	A	R	A	U	Q	M	M
L	L	V	I	N	I	R	U	P	Q	L	A	I	E
G	A	I	E	K	D	G	A	I	L	L	N	A	R
E	I	M	T	R	I	U	R	H	I	U	Y	S	C
R	C	N	E	N	B	B	L	E	I	A	M	S	A
I	E	A	E	J	O	I	N	T	U	R	E	E	N
O	P	Z	N	E	E	P	U	C	E	R	T	U	T
L	S	E	T	I	N	A	R	G	F	A	F	O	I
U	H	L	R	M	E	I	N	F	N	S	L	R	U
R	E	A	S	S	U	R	A	N	C	E	E	P	L
B	R	V	S	N	A	G	I	H	C	A	U	P	E
E	P	I	U	O	F	N	E	O	C	A	R	A	C
P	A	R	O	L	I	B	A	N	A	I	S	E	I

- MÉJEAN
- ACHIGAN
- AFFRES
- AIGREUR
- AISSEAU
- ALEZAN
- APLANI
- ASSURANCE
- BIKINI
- BREVET
- BRIQUE
- BRÛLOIR
- CANIER
- CARACO
- CHAÎNÉE
- ENFOUI
- ÉPUCER
- ESSAIMS
- FLEURS
- GRANITES
- ICELUI
- INDULT
- JOINTURE
- LIBANAISE
- MALIEN
- MERCANTI
- MINUIT
- PAROLI
- PAYANT
- PERSAN
- PLUMET
- PONTIL
- PROUES
- QUARANTAINE
- RÉGLET
- RIVALE
- RUGINE
- SARRAU
- SHERPA
- SPÉCIAL
- TANNIN
- TRAHIR

Retraite des dieux

		8		9	2		7	6
			4		3		8	
	1			5		2		3
6		1	5					
	7						9	
					9	1		8
7		3		1			5	
	5		9		7			
1	8		2	3		7		



SOLUTIONS

Phrase mystère : OLNME

T	I	N	A	L	P	A	Y	A	N	T	E	S	O
E	E	N	I	A	T	N	A	R	A	U	Q	M	M
L	L	V	I	N	I	R	U	P	Q	L	A	I	E
G	A	I	E	K	D	G	A	I	L	L	N	A	R
E	I	M	T	R	I	U	R	H	I	U	Y	S	C
R	C	N	E	N	B	B	L	E	I	A	M	S	A
I	E	A	E	J	O	I	N	T	U	R	E	E	N
O	P	Z	N	E	E	P	U	C	E	R	T	U	T
L	S	E	T	I	N	A	R	G	F	A	F	O	I
U	H	L	R	M	E	I	N	F	N	S	L	R	U
R	E	A	S	S	U	R	A	N	C	E	E	P	L
B	R	V	S	N	A	G	I	H	C	A	U	P	E
E	P	I	U	O	F	N	E	O	C	A	R	A	C
P	A	R	O	L	I	B	A	N	A	I	S	E	I

> *Etat civil - 2023*

Naissances

Hugo Raphaël CLUZAUD LAMOUREUX	15 janvier 2023
Maddy Marie Emilie LÉTANG BAISSON	23 janvier 2023
Lucie Hélène Nora Emma BEYRAND	6 mars 2023
Jules Bruno Jean GIBAUD	26 juin 2023
Marius Emile Michel WILL	23 juillet 2023
Simon Philippe Hervé Dominique HAULOT	28 août 2023
Victoire FAUCHER	10 septembre 2023
Ambre VIEILLEVILLE	18 septembre 2023
Milann Lylio FABIEN	13 novembre 2023

Décès

Lionel VINTÉZOUT	17 mai 2023
Isabelle Renée Aimée CHÉRU	30 mai 2023
El Hachemi MADKOUR	9 juin 2023
Marcelle Georgette LEPIGRE veuve LARDY	13 juillet 2023
Michelle Elise Louise BRUGÈRE veuve ORTÉGA	24 juillet 2023
Marie-Louise GEAUJAR veuve LABUSSIÈRE	16 septembre 2023
Germaine Hélène ARDELIER veuve DUCHEIX	20 décembre 2023



Pacs

Camille Gabrielle GIRAUD et Teddy Jean BUMMER	24 mars 2023
Elora Marie Oriane VERGNOUX et Yoann Ewen EWERTZ	14 avril 2023
Ludivine Germaine Paulette LEBEIGLE et Alexandre Pierre GOUY	28 juillet 2023
Sophie Pauline Valérie VERGER et Teddy Benjamin PETIGNAUD	28 juillet 2023
Anne LE ROY et Bernard Marcel BARGUE	8 septembre 2023
Juliette ASTIER et Alexandre Marcel Roger DUFRESNE	14 octobre 2023
Francine RATINAUD et Thierry Pascal DUPIC	12 octobre 2022
Lise Elodie RAGUENE et Pierre GAGNEUX	4 novembre 2022



Mariages

Sandrine FAURIE et Karim Mounir BENMENI	15 juillet 2023
Solange ROBERT et Didier Patrick DUFRAISSE	22 juillet 2023
Estelle Océane MONTANARD et Damien Fabien JULIEN	29 juillet 2023




Horaires d'ouverture de la Mairie

Yolande GEAUJAR - Séverine MATHURIN
Mairie de Razès - 1 Square Edgar Cruveilhaer - 87640 RAZES

 05 55 38 91 00 ·  05 55 38 91 01
 mairie.razes@wanadoo.fr ·  www.razes.fr

Horaires d'ouverture :

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
<i>Matin</i>	8H15 12H00	8H15 12H00	8H15 12H00	8H15 12H00	8H15 12H00	8H15 12H00
<i>Après-midi</i>	13H30 17H30	13H30 17H30	/	13H30 17H30	13H30 17H30	/

Numéros utiles

GENDARMERIE
Tél : 05 55 76 00 50 ou 17

POMPIERS
Tél : 18

SAMU
Tél : 15 ou 112

MEDECINS
Docteurs Anne-Sophie COMPAIN
et Patrick MILLET
Tél : 05 55 71 00 62

PHARMACIE - Mathilde ORABONA
Tél : 05 55 71 01 36 - Fax : 05 55 71 01 21

INFIRMIERS - Sophie RUAUD
et Pierre-Alain COLLIN
Tél : 05 55 78 42 55

CHIRURGIEN-DENTISTE
Docteur Valérie MAZZOLENI
Tél : 05 55 56 67 93

AGENCE POSTALE COMMUNALE
Marie-Laure THOLIERE
Tél : 05 55 71 01 15
Du lundi au samedi de 9h à 12h
sauf le mercredi de 16h à 19h

Bulletin Municipal de Razès - Février 2024

Comité de rédaction :

M^{me} Geneviève VERGÉ BEAUDOU, M^{me} Laëtitia SOURY, M. Alain BASTIER, M. Kevin GOUDARD,
M. Jean-Marc LEGAY, M. Joseph NDJAP-TOUCK

Crédits photos :

Les membres du conseil municipal - Michèle Gouy - Adobe Stock

Mise en page et impression : Imprimerie ATELIER GRAPHIQUE - Limoges - 05 55 50 68 22 - Dépôt légal Février 2024